



Rapport financier semestriel

Exercice 2014 - Du 1^{er} janvier au 30 juin 2014



SOMMAIRE

**Déclaration des personnes physiques
responsables du rapport financier semestriel**

03

Rapport semestriel d'activité

06

**Etats financiers consolidés et annexes au
30 juin 2014**

53

Rapport des Commissaires aux comptes

80

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

I. Responsable du rapport financier semestriel

Président du Conseil d'administration et Directeur Général

Monsieur Thierry LAMBERT

Dates de nominations

8 juin 2012 (administrateur), 16 octobre 2012 (Président du Conseil d'administration)

Date d'échéance du mandat

Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

II. Attestation

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Le 29 août 2014,

Thierry LAMBERT
Président du Conseil d'administration et Directeur Général

Le présent rapport financier, incluant notamment les Etats financiers consolidés et annexes au 30 juin 2014 ainsi que le rapport d'activité semestriel, a été présenté au Comité d'audit le 28 août 2014 et a reçu l'approbation du Conseil d'administration de la Société réuni en date du 29 août 2014.

III. Information financière

Responsable de l'information financière

Thierry Bertrand LAMBERT

Directeur Administratif et Financier

Téléphone : +33 4 90 23 96 89

E-mail : t.b.lambert@naturex.com

Communication financière / Relations Investisseurs

Carole ALEXANDRE

Téléphone : +33 4 90 23 96 89

E-mail : c.alexandre@naturex.com

L'acte constitutif et les statuts de la société NATUREX S.A ainsi que tous les documents légaux et les informations financières historiques des précédents exercices peuvent être consultés au siège social de la Société :

Pôle Technologique d'Agroparc – BP 1218 – 84 911 Avignon Cedex 09

Le site Internet www.naturex.com met également à disposition du public l'ensemble des communiqués de presse et documents publiés par le Groupe NATUREX.

IV. Responsables du Contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes titulaires

KPMG S.A.

Représenté par Monsieur Jean GATINAUD

Immeuble le Palatin - 3 cours du triangle
92 939 Paris La défense Cedex

Durée du présent mandat : 6 ans

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

ERNST & YOUNG et Autres

Représenté par Monsieur Lionel DENJEAN

Tour Oxygène – 10,12 Boulevard Marius Vivier-Merle
69 393 Lyon Cedex 03

Durée du présent mandat : 6 ans

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'assemblée générale du 26 juin 2014 a approuvé la nomination du cabinet Ernst & Young et Autres en qualité de Co-commissaires aux comptes titulaire, en remplacement du cabinet ARES X. PERT AUDIT, représenté par Monsieur Laurent PEYRE, dont le mandat arrivait à échéance à l'issue de cette assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Commissaires aux Comptes suppléants

KPMG Audit ID

3, Cours du Triangle – Immeuble « Le Palatin » Puteaux
92939 Paris La Défense 2

Durée du présent mandat : 6 ans

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

AUDITEX

1-2 Place des Saisons
92037 Paris la Défense Cedex

Durée du présent mandat : 6 ans

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'assemblée générale du 26 juin 2014 a approuvé la nomination du cabinet AUDITEX en qualité de Co-commissaires aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Olivier ROUSSET, dont le mandat arrivait à échéance à l'issue de cette assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

SOMMAIRE

I.	FAITS MARQUANTS	7
II.	ANALYSE DE L'ACTIVITE DU SEMESTRE.....	11
III.	PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	24
IV.	CONTRATS IMPORTANTS	24
V.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	25
VI.	INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL	31
VII.	CARNET DE L'ACTIONNAIRE	49
VIII.	DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE	51
IX.	PERSPECTIVES – TENDANCES.....	52

I. Faits marquants

Faits marquants du semestre

Au cours de l'exercice 2013, malgré un environnement macro-économique difficile, NATUREX a su délivrer des résultats globalement satisfaisants tout en poursuivant les structurations et les réorganisations managériales et opérationnelles nécessaires à son fonctionnement et à son développement.

Dans un environnement conjoncturel toujours difficile, le Groupe a commencé à bénéficier sur le 1^{er} semestre 2014 de ces nouvelles bases structurelles renforcées, lui permettant de poursuivre ses projets, notamment dans le développement d'applications en phase avec les attentes du marché, mettant en valeur ses capacités R&D et sons savoir-faire commercial.

Parallèlement à cela, NATUREX s'est donné les moyens de réaliser de nouvelles acquisitions dans un secteur en phase de concentration en faisant appel au marché et en aménageant avec ses banques partenaires la convention de crédit structuré pour s'adapter au profil de croissance du Groupe.

Enfin, NATUREX a poursuivi sa démarche de développement durable formalisée en septembre 2013 et mise en œuvre à travers son programme « The Sustainability Pathfinder » axé autour de quatre piliers (le sourcing, les opérations, les Hommes et l'innovation), visant à intégrer les enjeux de la Responsabilité Sociale d'Entreprise dans une démarche d'amélioration continue à chaque étape de nos opérations, en collaboration avec l'ensemble de nos parties prenantes.

► Acquisition de Vegetable Juices Inc., spécialiste américain des ingrédients à base de légumes

Une acquisition technique très ciblée - NATUREX a annoncé en mai 2014 l'acquisition (finalisée en juin 2014) de 100% du capital de la société américaine Vegetable Juices Inc.¹ située à Chicago, spécialisée dans la production et la commercialisation d'ingrédients naturels à base de légumes.

Cette opération contribue à renforcer son positionnement de multi-spécialiste des ingrédients naturels, notamment sur le marché encore largement atomisé et très porteur des ingrédients à base de fruits et légumes.

A partir d'une large variété de légumes sélectionnés et déclinés sous différentes formes, Vegetable Juices Inc. développe des ingrédients techniques naturels dont les propriétés organoleptiques (goût, texture, couleurs...) et nutritionnelles répondent aux besoins des industriels des boissons et de l'agroalimentaire (smoothies, plats cuisinés, sauces, ...). L'expertise de Vegetable Juices Inc lui permet en ce domaine d'apporter à travers des produits sur-mesure une solution adaptée aux contraintes techniques variées de ses clients.

L'acquisition de Vegetable Juices Inc., qui représente un doublement de taille de l'activité Food & Beverage de NATUREX aux Etats-Unis, constitue une très bonne opportunité d'accélérer sa progression sur ce marché, et particulièrement dans le domaine des ingrédients techniques à base de légumes. La qualité du portefeuille clients, qui compte quelques-uns des grands noms du marché mondial, et l'ancrage industriel et scientifique de la société implantée depuis 80 ans à Chicago, cœur historique de l'agroalimentaire aux Etats-Unis, en font un acteur de référence de ce segment. Le savoir-faire « culinary » de Vegetable Juices Inc., et son expertise en matière de sourcing de légumes bénéficieront à l'ensemble du Groupe et accéléreront son développement dans ces domaines.

Cette offre enrichie permettra de compléter la gamme F&V (« Fruits & Vegetables ») du Groupe dont le portefeuille est majoritairement composé de fruits, et apportera un savoir-faire additionnel dans les formes liquides, complémentaires aux formes sèches développées par NATUREX.

Enfin, cette acquisition est porteuse de synergies, aussi bien dans la possibilité de cross-selling avec les autres activités du Groupe et les zones géographiques que dans le transfert de savoir-faire technique et scientifique avec nos sites industriels (Suisse, Pologne, Inde) dédiés à la gamme F&V.

► Une flexibilité financière renforcée

Augmentation de capital de 67,2 millions d'euros - NATUREX a annoncé le 25 juin 2014 le succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires lancée le 4 juin 2014 et suivie par nos actionnaires de référence SGD, FINASUCRE et CARAVELLE. La demande totale pour cette augmentation de capital s'est élevée à environ 101 millions d'euros, soit un taux de souscription de 150,4%. 1 273 462 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant 97,1% des actions nouvelles à émettre. La demande à titre réductible a porté sur 699 082 actions nouvelles, partiellement allouée (ratio de 1 pour 103 droits) à hauteur de 38 296 actions nouvelles.

Le produit brut de l'opération, prime d'émission incluse, s'est élevé à 67 227 597,50 euros et s'est traduit par l'émission de 1 311 758 actions nouvelles au prix unitaire de 51,25 euros. Le règlement de cette somme et la cotation des actions nouvelles ont eu lieu le 3 juillet 2014, post-clôture semestrielle du 30 juin 2014.

Le produit de l'émission des actions nouvelles a été affecté au remboursement du crédit relais lié à l'acquisition de Vegetable Juices Inc. ainsi qu'au financement d'autres projets d'acquisition de taille plus modeste tels que notamment l'acquisition des activités de la société américaine Berghausen Corporation dans les extraits de Quillaja et de Yucca formulés pour l'industrie agro-alimentaire, l'agriculture et l'alimentation animale.

Aménagement du crédit structuré - NATUREX a signé avec ses banques partenaires une convention de crédit d'un montant de 270 millions d'euros comportant diverses lignes de crédit. Un crédit relais de 50 millions d'euros a également été accordé dans le cadre de l'acquisition de Vegetable Juices Inc., remboursé le 3 juillet par le produit de l'augmentation de capital.

► Développement dans les extraits de Quillaja

NATUREX enrichit sa gamme d'ingrédients à base de Quillaja - Le développement de Chile Botanicals, la société chilienne spécialisée dans les extraits de Quillaja acquise en décembre 2013 (prise de participation majoritaire de 51%), est en bonne voie : l'unité de production, en cours d'achèvement sera opérationnelle en septembre 2014 et les produits à base de Quillaja ont d'ores et déjà été présentés au salon IFT (Institute of Food Technologists) qui s'est déroulé à la Nouvelle Orléans en juin 2014.

Espèce endémique du Chili, le Quillaja est un arbre à feuilles persistantes ; son écorce séchée, riche en saponines, est utilisée depuis des siècles par les autochtones pour ses propriétés nettoyantes (corps, cheveux, vêtements...).

Le Quillaja est utilisé dans l'industrie agroalimentaire dans les boissons gazeuses, smoothies, sirops, bières, jus et d'autres applications pour ses propriétés d'agent moussant et d'émulsifiant naturels, substitut aux tensio-actifs ou émulsifiants synthétiques ; dans l'industrie cosmétique comme agent tensio-actif pour les

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

baumes et crèmes et comme agent moussant pour les émulsions et les shampoings ; dans l'industrie pharmaceutique comme adjuvant pour les vaccins et dans l'agriculture, comme adjuvant pour les herbicides naturels.

Dans la continuité de cette acquisition, NATUREX a racheté en juin 2014 à Berghausen (distributeur américain de Chile Botanics, l'activité de distribution et de formulation à base d'extraits de *Quillaja Saponaria* et de *Yucca Schidigera*. Cette opération de taille modeste permet à NATUREX d'enrichir sa gamme d'ingrédients techniques différenciants et favorisera le développement d'une offre combinant qualité, innovation et durabilité.

► Montée en puissance de l'applicatif

L'applicatif au cœur de la démarche commerciale - NATUREX a présenté en juin dernier lors de l'IFT 2014 à la Nouvelle Orléans, des concepts en phase avec les attentes du marché favorisant la mise en valeur de nos capacités R&D et permettant pour nos clients de réduire le « time to market ». Les applications présentées lors de ce salon mixent à la fois différentes gammes de produits (F&V, couleur, aromatique...) et problématiques techniques (texture, conservation...). Un « NATMARKET » a été aménagé pour l'occasion dans lequel on pouvait trouver des produits comme des chips Papaye-Gingembre, des sauces barbecue à base de chipotle, du chocolat avec des associations fruits et plantes, des boissons énergisantes... l'ensemble réalisé uniquement à base d'ingrédients naturels.

► Un programme de développement durable sur la bonne voie

The Pathfinder, notre programme de développement durable - NATUREX a poursuivi sa démarche de développement durable annoncée en septembre 2013 en détaillant son programme « The Pathfinder » autour de quatre piliers (le sourcing, les opérations, les hommes et l'innovation) qui formalise l'engagement du Groupe en matière de responsabilité sociale, environnementale et sociétale et qui serviront de base éthique à l'engagement de NATUREX dans ses relations quotidiennes avec l'ensemble des parties prenantes. Une première reconnaissance de la démarche de NATUREX en matière de sourcing éthique et de respect de la biodiversité est l'adhésion du département Personal Care de NATUREX à l'UEBT (Union pour le BioCommerce Ethique).

Faits marquants post-clôture

Nomination d'un Directeur Général - NATUREX a annoncé en juillet dernier la nomination d'Olivier RIGAUD aux fonctions de Directeur Général du Groupe.

Ingénieur chimiste, 50 ans, Olivier RIGAUD a débuté sa carrière au sein de la société Amylum (amidons) en 1988, rachetée plus tard par Tate & Lyle, multinationale britannique spécialisée dans les ingrédients pour l'industrie agroalimentaire, dont il est Président de la division *Specialty Food Ingredients* depuis 2010. Fort de ses 26 années d'expérience dans le domaine des ingrédients aussi bien au sein d'une ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) que d'un Groupe à dimension internationale, Olivier RIGAUD est apparu comme un homme de valeur qui saura mener avec passion et dynamisme le développement de NATUREX.

Cette démarche vise à renforcer le Senior Management du Groupe pour aborder les nouvelles étapes de son développement et préparer l'avenir.

Thierry LAMBERT demeurera Président du Conseil d'administration et accompagnera Olivier RIGAUD pour faciliter sa prise de fonctions à compter de l'automne 2014. A l'issue de cette période de transition, Olivier RIGAUD aura en charge le Management du Groupe et Thierry LAMBERT travaillera sur des missions de « Business Development », y compris l'étude d'acquisitions et de projets spécifiques, en complément de la Présidence du Conseil d'administration.

Rationalisation de l'outil industriel aux Etats-Unis – NATUREX ferme à la fin du mois d'août 2014, le site de production de Shingle Springs en Californie ; 17 personnes sont concernées par cette décision. NATUREX exploitait ce site depuis l'acquisition de BRUCIA en 2002, la principale implantation industrielle aux Etats-Unis se situant dans le New Jersey (South Hackensack) depuis l'acquisition de Pure World en 2005. Le site de Californie était un site de capacité limitée uniquement dédié aux mélanges d'extraits nutraceutiques en provenance du site du New Jersey.

La présence industrielle du Groupe aux Etats-Unis (hors site de Houston dédié à l'extraction de krill appartenant à la joint-venture créée avec Aker BioMarine) s'établira entre :

- un pôle d'extraction/formulation sur le site du New Jersey, bénéficiant d'une localisation stratégique avec une grande capacité et une bonne productivité ;
- et un pôle « Fruits & Vegetables » sur le site de Chicago (Vegetable Juices Inc.) situé dans le cœur historique de l'agroalimentaire aux Etats-Unis, avec une superficie importante et une capacité d'extension.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

II. Analyse de l'activité du semestre

Un 1^{er} semestre porté par une forte contribution de l'activité Food & Beverage

K€ IFRS	1 ^{er} semestre Exercice 2014	1 ^{er} semestre Exercice 2013	Var. %	Var. % à devises constantes
Chiffre d'affaires publié	158 341	165 754	-4,5%	-1,8%
dont ventes Svetol® aux Etats-Unis (inclus dans l'activité N&H et la zone Amériques)	1 850	7 287		
dont extraction de krill (inclus dans l'activité Toll Manufacturing et la zone Europe/Afrique)	5 032	6 830		
Chiffre d'affaires retraité*	151 458	151 637	-0,1%	+2,8%
Hors ventes SVETOL® aux Etats-Unis et extraction de Krill				

* L'année 2013 avait été marquée par de fortes ventes de Svetol®¹ aux Etats-Unis sur le 1^{er} semestre suite à un effet média et l'activité de Toll Manufacturing intégrant les ventes liées à l'extraction de krill pour AKER BioMarine avait été très vive au 1^{er} trimestre. La majeure partie de l'extraction de krill pour AKER BioMarine, enregistrée dans l'activité Toll Manufacturing, sera transférée progressivement hors du périmètre du chiffre d'affaires publié à compter du 2^{ème} semestre 2014 compte tenu du démarrage de l'activité de la joint-venture créée avec AKER BioMarine.

Dans la continuité des tendances enregistrées depuis le début de l'exercice et comme prévu, les ventes du 1^{er} semestre 2014, dont le montant s'élève à 158,3 millions d'euros, sont en léger retrait compte tenu principalement :

- d'un effet de base défavorable sur les deux trimestres, amplifié par des conditions de marché exceptionnelles sur le 1^{er} semestre 2013 liées à la mise en avant de deux produits : le Svetol® (forte exposition médiatique aux Etats-Unis sur les effets minceurs de cet extrait de café vert) et l'extraction à façon de krill ;
- de la poursuite de l'orientation du portefeuille vers des produits à valeur ajoutée (diminution de la part des produits dits de commodités) ;
- d'un effet devise toujours pénalisant de -2,7% (USD et devises des pays émergents).

Parallèlement, les ventes semestrielles ont bénéficié d'un effet périmètre encore limité (2%) concernant principalement l'activité de Vegetable Juices Inc. intégrée à compter du mois de juin 2014 et dans une moindre mesure, l'activité de Chile Botanics intégrée depuis Janvier 2014.

Retraite des ventes liées au Svetol® US et à l'extraction à façon de krill, l'activité du semestre représente une croissance de +2,8% à devises constantes.

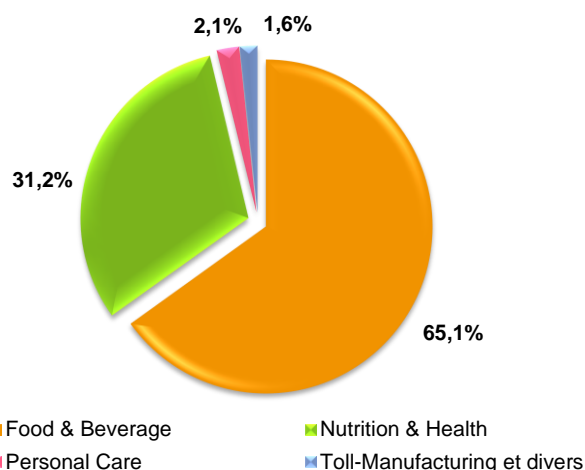
¹ Svetol® : ingrédient minceur à base de café vert dont l'efficacité est démontrée par des études cliniques.

Forte contribution de l'activité Food & Beverage

K€ IFRS	1 ^{er} semestre Exercice 2014	1 ^{er} semestre Exercice 2013	Part CA %	Var. %	Var. % devises constantes
Chiffre d'affaires retraité²					
Food & Beverage	98 672	94 149	65,1%	+4,8%	+7,8%
Nutrition & Health	47 216	51 777	31,2%	-8,8%	-6,0%
Personal Care	3 174	3 025	2,1%	+4,9%	+6,5%
Toll-Manufacturing*	2 397	2 686	1,6%	-10,8%	-7,6%

* Extraction à façon

- L'activité Food & Beverage, qui représente 65,1% du chiffre d'affaires retraité², affiche une bonne croissance sur les deux premiers trimestres de l'exercice 2014 qui connaissent des niveaux de ventes supérieurs à l'ensemble des trimestres de l'exercice 2013, notamment grâce à une organisation commerciale plus structurée et plus orientée vers l'applicatif, et ce malgré la faiblesse de la demande en Europe occidentale. L'intégration des ventes de Chile Botanicals (janvier 2014) et de Vegetables Juices Inc. (juin 2014) a également permis d'apporter un supplément de croissance.
- L'activité Nutrition & Health enregistre un chiffre d'affaires retraité des ventes de Svetol® en repli de 6% à devises constantes, compte tenu d'un semestre pénalisant en termes d'approvisionnement de certains clients aux Etats-Unis en situation de déstockage. Le secteur est par ailleurs moins dynamique que par le passé aux Etats-Unis, principal contributeur de cette activité. La pénétration du marché se poursuit dans les pays émergents avec des projets intéressants
- L'activité Personal Care est en croissance de 6,5% à devises constantes et représente encore un poids limité dans le chiffre d'affaires. Sur le 2^{ème} semestre de l'exercice, la concrétisation de nouveaux projets avec des grands noms de la Cosmétique devrait permettre d'accélérer la croissance de manière significative.
- L'activité Toll Manufacturing, retraitée des ventes liées à l'extraction de krill, contribue peu au chiffre d'affaires sur la période. Néanmoins, suite au transfert de l'extraction de krill vers la joint-venture avec AKER BioMarine, des développements sont en cours.



² Hors ventes de Svetol® aux Etats-Unis et extraction à façon de krill

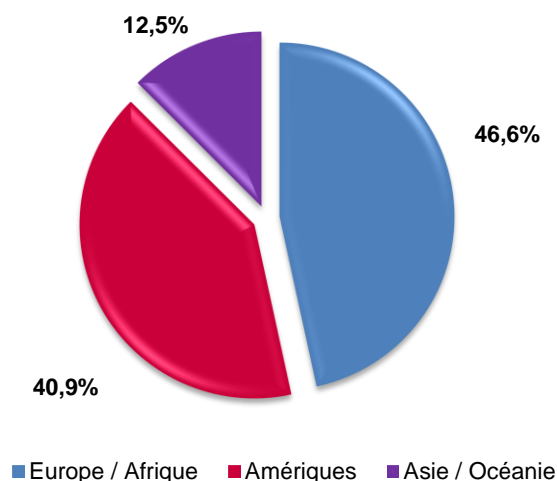
Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

Une croissance solide des zones géographiques hors Europe

K€ IFRS <u>Chiffre d'affaires retraité²</u>	1 ^{er} semestre Exercice 2014	1 ^{er} semestre Exercice 2013	Part CA %	Var. %	Var. % devises constantes
Europe / Afrique	70 572	71 518	46,6%	-1,3%	-1,6%
Amériques	62 013	61 217	40,9%	+1,3%	+6,2%
Asie / Océanie	18 873	18 902	12,5%	-0,2%	+8,3%

- Les ventes réalisées dans la zone Europe/Afrique ont principalement souffert des difficultés économiques de la zone Euro ainsi que des effets, directs et indirects, de la crise Ukraine/Russie ;
- La zone Amériques enregistre une bonne croissance avec des ventes en hausse de 6,2% à devises constantes (hors ventes Svetol®), confirmant le dynamisme du marché américain par rapport à l'Europe sur le segment Food & Beverage. Nos performances s'améliorent notamment grâce à la régionalisation de la force de vente entamée fin 2013 mais également grâce à l'intégration des ventes de Vegetable Juices Inc. sur le mois de juin 2014. L'Amérique Latine demeure très dynamique avec une forte contribution du Brésil sur la période.
- La zone Asie/Océanie enregistre une forte croissance de 8,3% à devises constantes confirmant d'une part la montée en puissance des bureaux commerciaux ouverts en Asie et Moyen-Orient (60,5% des ventes de la zone) et d'autre part la forte progression des gammes de produits NATUREX dans la nutraceutique en Australie. L'activité historique de distribution d'ingrédients en Australie (qui ne représente plus que 23% de la zone) est toujours en léger recul.



Sur le semestre, l'ensemble des pays émergents a représenté 18% des ventes du Groupe contre 16,4% au 1^{er} semestre de l'exercice précédent pour un taux de croissance de 7,7% à devises constantes, malgré les difficultés sur l'Ukraine et la Russie.

II.2 Analyse des résultats consolidés

Compte de résultat

En M€ IFRS	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Variation %	Exercice 2013
Chiffre d'affaires	158,3	165,8	-4,5%	320,8
Marge brute	98,9	100,9	-2,0%	196,0
<i>% marge brute</i>	<i>62,5%</i>	<i>60,9%</i>		<i>61,1%</i>
Subvention d'exploitation	1,0	1,1		2,2
Autres produits de l'activité	1,5	4,4		6,8
Charges de personnel	(37,0)	(34,4)	+7,4%	(69,1)
Charges externes	(38,3)	(41,9)	-8,5%	(79,5)
Impôts et taxes	(1,2)	(1,2)		(2,1)
Autres produits charges opérationnelles courantes	(0,7)	(0,6)		(1,3)
EBITDA courant³	24,2	28,4	-14,7%	53,0
<i>% EBITDA courant⁴</i>	<i>15,3%</i>	<i>17,1%</i>		<i>16,5%</i>
Amortissements et dépréciations	(9,8)	(8,5)	+15,5%	(17,7)
Résultat opérationnel courant	14,4	19,9	-27,7%	35,3
<i>% marge opérationnelle courante</i>	<i>9,1%</i>	<i>12,0%</i>		<i>11,0%</i>
Autres charges opérationnelles non courantes	(1,1)	(0,5)	-	(0,8)
Autres produits opérationnels non courants	-	-	-	-
Résultat opérationnel	13,2	19,3	-31,5%	34,5
Quote-part de résultat net des entreprises MEE	0,1	-		(0,1)
Résultat opérationnel après quote-part des entreprises MEE	13,3	19,3		34,4
<i>% marge opérationnelle</i>	<i>8,4%</i>	<i>11,6%</i>		<i>10,7%</i>
Coût de l'endettement financier net	(3,9)	(2,9)	-	(5,4)
Autres produits et charges financiers	1,1	(1,1)	-	(3,1)
Résultat avant impôt	10,5	15,4	-31,8%	25,9
Charge d'impôt	(3,0)	(5,2)	-42,7%	(9,0)
Résultat net, part du Groupe	7,5	10,1	-26,1%	16,8
<i>% rentabilité nette</i>	<i>4,7%</i>	<i>6,1%</i>		<i>5,2%</i>

³ EBITDA courant : Résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements

⁴ (EBITDA courant / chiffres d'affaires) x 100

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2014 s'élève à 158,3 millions d'euros, en léger retrait comparé au 1^{er} semestre de l'exercice précédent dans un contexte de change très défavorable. Elles prennent en compte un effet périmètre encore limité (2%) concernant l'activité Food & Beverage avec l'intégration⁵ de Vegetable Juices Inc. et Chile Botanics.

Retraitée des ventes liées au Svetol® aux Etats-Unis et à l'extraction à façon de krill, l'activité du semestre représente une croissance de +2,8% à devises constantes.

NATUREX a subi les conséquences négatives d'un environnement de change qui a continué à se dégrader sur la période ; la faiblesse de nombreuses devises, dont le dollar américain et certaines devises des pays émergents, par rapport aux devises européennes (EUR, GBP, CHF...) a continué à peser sur les marges de NATUREX, dont les produits issus des sites de production en Europe sont exportés mondialement à travers son réseau commercial.

Le taux de marge brute est en nette amélioration à 62,5% du chiffre d'affaires contre 60,9% au 1^{er} semestre 2013, confirmant l'évolution favorable du mix produits et traduisant les mesures prises au sein du Groupe afin d'accroître les gains de productivité dans la continuité de la tendance de l'exercice 2013. Par ailleurs la marge du 1^{er} semestre 2013 était impactée négativement à hauteur de 1 million d'euros par une vente comptabilisée en « autres produits de l'activité » portant sur le stock de la gamme « Levures » dans le cadre d'une cession d'activité ; la sortie de ce stock à marge quasi-nulle était quant à elle comptabilisée sur la ligne « achats consommés » du compte de résultat.

La baisse des autres produits de l'activité, passant de 4,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 à 1,5 million d'euros, intègre une variation de -0,5 million d'euros de plus ou moins-value sur cessions d'actifs, ainsi que la baisse liée à la vente exceptionnelle du 1^{er} semestre 2013 portant sur le stock de la gamme « Levures » évoquée ci-dessus.

Les charges de personnel ont progressé de 2,6 millions d'euros (+7,4%). Retraitée des effets de périmètre consécutifs à l'intégration de Chile Botanics et Vegetable Juices Inc., la hausse est de 1,92 million d'euros, soit +5,6%. Cette tendance à la hausse est liée principalement au séquençage des embauches dans le cadre de la structuration du Groupe initiée fin 2012 et qui s'est achevée sur le 1^{er} semestre 2014.

Les charges externes diminuent de 8,5%, en partie du fait de la baisse des coûts logistiques en lien avec la baisse des ventes. Elles sont de plus bien maîtrisées, avec par exemple, la baisse des honoraires de recrutement de personnel suite à l'internalisation du processus sur certains recrutements et la baisse des charges d'assurance.

L'EBITDA courant s'élève à 24,2 millions d'euros contre 28,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013. La marge d'EBITDA s'établit à 15,3% contre 17,1% au 1^{er} semestre 2013.

Le résultat opérationnel courant s'est élevé à 14,4 millions d'euros contre 19,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 pour une marge opérationnelle courante de 9,1% du chiffre d'affaires contre 12,0% (11,0% au 31 décembre 2013), compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires amplifiée par un effet devises très défavorable et du poids des charges fixes.

⁵ Intégration de Vegetable Juices Inc. en juin 2014 et de Chile Botanics en janvier 2014

Le résultat opérationnel consolidé ressort à 13,2 millions d'euros contre 19,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013, pour une marge opérationnelle à 8,4% du chiffre d'affaires contre 11,6% sur le 1^{er} semestre 2013 (10,7% au 31 décembre 2013). Ce résultat intègre 1,1 million d'euros de charges opérationnelles non courantes, contre 0,5 million d'euros au 1^{er} semestre 2013, principalement liées aux dépenses de croissance externe pour 1,1 million d'euros (frais d'acquisition des sociétés et actifs Chile Botanics et Vegetable Juices Inc.), et dans une très faible proportion, aux charges de restructuration de Pektowin (0,04 million d'euros).

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 3,9 millions d'euros (2,5% du CA) contre 2,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013. Cette augmentation est due à une dette financière moyenne plus élevée ainsi qu'aux frais d'émission d'emprunt résiduels liés à l'aménagement du crédit structuré précédent pour environ 1,1 millions d'euros.

Les autres produits et charges financiers s'élèvent à 1,1 million d'euros contre -1,1 million d'euros au 1^{er} semestre 2013 et correspondent principalement à un résultat de change positif de 1,2 million d'euros dont 0,8 million proviennent du change calculé sur les positions bilanciels intragroupes, le solde représentant des gains de change hors Groupe.

Le résultat net, part du Groupe s'élève à 7,5 millions d'euros contre 10,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013, après prise en compte d'une charge d'impôt de 3,0 millions d'euros, contre 5,2 millions d'euros en au 1^{er} semestre 2013.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

II.3 Analyse du bilan

Ce bilan prend en compte l'intégration de Vegetable Juices Inc. ainsi que le crédit relais de 50,0 millions d'euros remboursé le 3 juillet 2014 par le produit de l'augmentation de capital.

Bilan

Le total du bilan au 30 juin 2014 s'élève à 606,0 millions d'euros contre 515,8 millions d'euros au 31 décembre 2013.

ACTIF

En M€ - IFRS	30/06/2014	31/12/2013
Actif non courant	326,5	266,2
Goodwill	148,8	111,8
Autres Immobilisations incorporelles	22,6	13,6
Immobilisations corporelles	141,3	128,1
Actifs financiers non courants	1,7	1,7
Entreprises mises en équivalence	4,4	4,3
Instruments dérivés non courants	-	-
Impôts différés actifs	7,7	6,7
Actif courant	279,5	249,5
Stocks	165,2	155,6
Instruments dérivés courants	0,1	0,2
Créances d'impôts exigibles	1,4	1,3
Clients et autres débiteurs	89,5	79,9
Actifs financiers courants	0,5	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22,8	12,6
TOTAL ACTIF	606,0	515,8

► Actif non courant

L'actif non courant s'élève à 326,5 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 266,2 millions d'euros au 31 décembre 2013 et inclut principalement :

- Les goodwill, qui s'élèvent à 148,8 millions d'euros contre 111,8 millions d'euros au 31 décembre 2013. Les goodwill ne sont pas amortis mais sont soumis à des tests annuels d'impairment. Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, aucun test complémentaire n'a été effectué au 1^{er} semestre 2014.

Les goodwill au 30 juin 2014 se répartissent de la manière suivante :

- 86,5 millions d'euros pour la zone Amériques, intégrant 36,1 millions d'entrée de périmètre correspondant aux goodwill des sociétés acquises, Vegetable Juices Inc. pour un montant de 35,2 millions d'euros et des actifs de Berghausen pour un montant de 0,9 million d'euros, et 0,2 million d'euros d'écarts de change ;
 - 55,7 millions d'euros pour la zone Europe-Afrique intégrant une cession d'actif pour -0,3 million d'euros et 0,5 million d'euros d'écarts de change ;
 - 6,6 millions d'euros pour la zone Asie-Océanie intégrant 0,3 million d'euros d'écarts de change.
- Les autres immobilisations incorporelles nettes, qui s'élèvent à 22,6 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 13,4 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les autres immobilisations incorporelles brutes s'élèvent à 34,4 millions d'euros au 30 juin 2014, contre 23,5 millions d'euros au 31 décembre 2013, et prennent en compte principalement :

- des entrées de périmètre pour 8,7 millions d'euros (clientèle pour 6,2 millions d'euros et logiciels, marques et savoir-faire pour 2,4 millions d'euros) correspondant à aux actifs de Vegetable Juices Inc. et des actifs de Berghausen Corporation ;
 - des rachats de clientèle pour 0,3 million d'euros en Europe ;
 - des acquisitions de logiciels et licences de marques pour 0,4 million d'euros ;
 - des frais de développement de projets R&D capitalisés pour 0,1 million d'euros ;
 - des acquisitions d'immobilisations en cours pour 1,4 million d'euros.
- Les immobilisations corporelles nettes, qui s'élèvent à 141,3 millions d'euros contre 128,1 millions d'euros au 31 décembre 2013. Les valeurs brutes des immobilisations corporelles s'élèvent à 236,3 millions d'euros contre 210,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 et correspondent principalement à 14,6 millions d'euros d'entrée de périmètre liés au terrain, au bâtiment, aux installations, et au matériel de production de Vegetable Juices Inc. et aux investissements relatifs à la construction d'un laboratoire d'applications R&D en France, à la construction d'un site de production en Inde, et à l'extension de capacités du site de Valence en Espagne.
- Les actifs financiers nets, qui s'élèvent à 1,7 million d'euros identiques au 31 décembre 2013 ;
- 4,4 millions d'euros inscrits sur la ligne Entreprises mises en équivalence correspondant aux titres mis en équivalence de la joint-venture Aker BioMarine Manufacturing ayant pour valeur la quote-part des capitaux propres attribués à NATUREX ;
- Aucun instrument dérivé non courant ne figure à l'actif du bilan au 30 juin 2014, au même titre qu'au 31 décembre 2013 ;
- 7,7 millions d'euros d'impôts différés actifs contre 6,7 millions d'euros au 31 décembre 2013.

► Actif courant

L'actif courant représente 279,5 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 249,5 millions d'euros au 31 décembre 2013, et comprend :

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

- Les stocks nets, pour 165,2 millions d'euros contre 155,6 millions d'euros au 31 décembre 2013 ; la hausse des stocks est liée à la fois à la saisonnalité sur la période ainsi qu'à l'entrée dans le périmètre du Groupe de Chile Botanics et de Vegetable Juices Inc. ; le ratio de stock sur chiffre d'affaires (retraité des ventes de l'activité Toll Manufacturing) passe de 53,2% au 30 juin 2013 à 49,7% au 30 juin 2014 et montre une nette amélioration ;
- Les instruments dérivés courants pour 0,1 million d'euros contre 0,2 million d'euros au 31 décembre 2013 ;
- Les créances d'impôt exigibles, pour 1,4 million d'euros, contre 1,3 million d'euros au 31 décembre 2013 ;
- Le poste clients et autres débiteurs, qui augmente de 9,7 millions d'euros à 89,5 millions d'euros contre 79,9 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Il se répartit principalement entre :

- 63,4 millions d'euros de créances clients contre 57,9 millions d'euros au 31 décembre 2013 ;
- 20,5 millions d'euros de créances fiscales et sociales contre 20,3 millions d'euros au 31 décembre 2013.
- Les actifs financiers courants sont de 0,5 million d'euros, néant au 31 décembre 2013 ;
- Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie, qui s'élève à 22,8 millions d'euros contre 12,6 millions d'euros au 31 décembre 2013.

PASSIF

En M€ - IFRS	30/06/2014	31/12/2013
Capitaux Propres	283,6	273,2
Passifs non courants	184,8	106,5
Dettes financières non courantes	169,3	91,0
Instruments dérivés non courants	0,7	0,7
Avantages du personnel	4,9	4,0
Impôts différés passifs	9,9	10,8
Passifs courants	137,6	136,1
Dettes financières courantes	67,2	72,2
Instruments dérivés courants	0,6	0,6
Provisions courantes	0,4	0,4
Dettes d'impôts exigibles	1,2	4,2
Fournisseurs et autres créditeurs	68,0	58,6
Concours bancaires	0,2	-
TOTAL PASSIF	606,0	515,8

► Capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe au 30 juin 2014 ressortent à 283,6 millions d'euros contre 273,2 millions d'euros au 31 décembre 2013. La variation s'explique principalement par :

- le résultat net de la période pour 7,5 millions d'euros ;
- à la distribution de 0,8 million d'euros de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 mise en paiement le 29 août 2014 avec option de paiement en numéraire ou en actions ;
- au produit de l'exercice d'options de souscription d'actions par des salariés de la Société et des avantages relatifs aux stock-options pour 1,0 million d'euros ;
- à -0,1 million d'euros de variation d'actions propres détenues au titre du contrat de liquidité ;
- à des variations des autres éléments du résultat global.

► Passif non courant

Le total du passif non courant s'élève à 184,8 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 106,5 millions d'euros au 31 décembre 2013 et comprend :

- Les dettes financières non courantes pour 169,3 millions d'euros contre 91,0 millions d'euros au 31 décembre 2013 ;
 - Les instruments dérivés passifs non courants s'élèvent à 0,7 million d'euros identiques au 31 décembre 2013. Le calcul de la juste valeur des actifs et passifs financiers figure dans la note 9 des états financiers consolidés et annexes ;
 - Le poste avantages du personnel ressort à 4,9 millions d'euros, contre 4,0 millions d'euros au 31 décembre 2013 ; le principal plan de retraite du Groupe qui constitue un régime à prestations définies est celui de la filiale suisse, représentant 63% de l'engagement net du Groupe.

Les engagements du Groupe ont été évalués au 31 décembre 2013 avec l'aide d'actuaire indépendants. Compte tenu de la variation significative des taux d'actualisation entre le 31 décembre 2013 et le 30 juin 2014, le Groupe a réévalué ses engagements. La note 11 des Etats financiers consolidés et annexes présente les taux d'actualisation retenus au 30 juin 2014.

- Les impôts différés passifs s'élèvent à 9,9 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 10,8 millions d'euros au 31 décembre 2013.

► Passif courant

Le total du passif courant s'élève à 137,6 millions d'euros au 30 juin 2014, contre 136,1 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Il comprend, outre la part courante des dettes financières pour un montant de 67,2 millions d'euros contre 72,2 millions d'euros au 31 décembre 2013, les éléments suivants :

- Les instruments dérivés courants, qui s'élèvent à 0,6 million d'euros, identiques au 31 décembre 2013 ;
- Des provisions courantes pour 0,4 million d'euros, identiques au 31 décembre 2013 ;
- Des dettes d'impôts exigibles pour 1,2 millions d'euros contre 4,2 millions d'euros au 31 décembre 2013 ;

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

- Le poste fournisseurs et autres créditeurs pour un montant de 68,0 millions d'euros contre 58,6 millions d'euros au 31 décembre 2013 ;
- Des concours bancaires de 0,2 million d'euros ; ils étaient non significatifs au 31 décembre 2013.

Détail de la dette financière

La dette financière brute s'élève à 236,7 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 163,3 millions d'euros au 31 décembre 2013.

La hausse de la dette financière brute est principalement liée à l'aménagement du crédit structuré signé en date du 3 juin 2014.

Afin de s'adapter au profil de croissance de NATUREX, la Société a effectué un aménagement de son crédit structuré en signant le 3 juin 2014, une nouvelle convention de crédit auprès de banques partenaires.

Au 30 juin 2014, l'emprunt lié au crédit structuré s'élève à 140,0 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 101,0 millions d'euros concernant la Tranche A1 libellée en euros ;
- 39,0 millions d'euros concernant la Tranche A2 libellée en dollars.

Les deux tranches sont à échéance au 30 juin 2021.

La convention de crédit inclut également :

- Une ligne d'autorisation à court terme « Revolving » de 50,0 millions d'euros, non utilisée au 30 juin 2014 ;
- Des lignes d'investissements :
 - Une tranche de 35,0 millions d'euros d'autorisations d'investissements (« Capex »), non utilisée au 30 juin 2014 ;
 - Une tranche de 45,0 millions d'euros d'autorisations d'investissements dédiée à la croissance externe utilisée à hauteur de 16,1 millions d'euros au 30 juin 2014 ;

Par ailleurs, une ligne de crédit relais de 50,0 millions d'euros, a été mise en place dans le cadre de l'acquisition de Vegetable Juices Inc. et dans l'attente de la réalisation de l'augmentation de capital finalisée début juillet 2014. Ce crédit relais a été intégralement remboursé en date du 7 juillet 2014.

Les frais d'émission d'emprunt liés au réaménagement de la dette s'élèvent à 4,0 millions.

La convention de crédit liant le Groupe aux prêteurs comporte une clause relative au respect de deux ratios bancaires qui doivent être évalués chaque semestre.

Ces ratios sont d'une part un ratio de Gearing défini par le rapport « dette financière nette / fonds propres », et d'autre part, un ratio de Leverage financier défini par le rapport « dette financière nette / EBITDA ».

Dans le cas où le Groupe ne respecterait pas les ratios contractualisés, les prêteurs pourraient demander le remboursement de la dette correspondante.

Les ratios financiers, suivant le nouveau contrat de crédit structuré, seront testés pour la première fois sur la base des comptes au 31 décembre 2014.

La répartition de la dette par devises exprimée en euros ainsi que la répartition de la dette à taux fixe et à taux variable sont données en note 10 des Etats financiers et annexes.

Au 30 juin 2014, la dette financière nette (dette financière courante + dette financière non courante + concours bancaires nets de la trésorerie) s'élève à 213,9 millions d'euros contre 150,7 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Après prise en compte du produit net de l'augmentation de capital d'un montant net de 65,0 millions d'euros versé le 3 juillet 2014 ainsi que du remboursement du crédit relais de 50,0 millions d'euros le 7 juillet 2014, la dette financière nette retraitée au 30 juin 2014 est de 149,0 millions d'euros.

Flux de trésorerie consolidés

En M€ IFRS	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
Capacité d'autofinancement	23,3	28,0
Impôt versé	(7,5)	(3,1)
Variation du BFR	2,8	(18,1)
Flux net de trésorerie lié à l'activité opérationnelle	18,6	6,8
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(68,4)	(14,9)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	59,3	18,1
Variation de trésorerie	9,4	10,0
<i>Trésorerie de clôture</i>	<i>22,6</i>	<i>13,7</i>
<i>Trésorerie d'ouverture</i>	<i>12,6</i>	<i>3,4</i>
<i>Effet des variations de change sur la trésorerie détenue</i>	<i>(0,6)</i>	<i>(0,3)</i>

L'activité opérationnelle génère 18,6 millions d'euros de flux net de trésorerie positif dont 2,8 millions d'euros de variation positive du besoin en fonds de roulement.

Les flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement représentent un besoin de 68,4 millions d'euros et prennent en compte notamment :

- 56,1 millions d'euros d'acquisitions et prises de participations correspondant à la prise de contrôle total dans Vegetable Juices Inc. pour un montant de 54,8 millions d'euros et de l'acquisition des actifs de Berghausen pour un montant total de 1,3 million d'euros ;
- 2,2 millions d'euros d'investissements incorporels ;
- 9,8 millions d'euros d'investissements corporels, dont :
 - Investissements corporels industriels courants pour 3,7 millions d'euros ;
 - Investissements corporels industriels non courants pour 4,5 millions d'euros dont les principaux concernent :
 - 1,2 million d'euros correspondant à la construction d'un centre d'application R&D en France ;
 - 0,7 million d'euros correspondant à la construction d'un site de production au Chili ;

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

- 1,3 million d'euros correspondant à la construction de l'extension du site de production en Inde ;
- 0,3 million d'euros correspondant aux investissements relatifs à l'extension de capacité du site de Valence.

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement représentent une ressource de 59,3 millions d'euros et prennent en compte notamment :

- 0,8 millions d'euro de produits issus de l'émission d'actions (exercice d'options de souscription d'actions) ;
- 219,4 millions d'euros d'encaissements liés à l'aménagement de la dette du Groupe et à la souscription de nouvelles lignes d'emprunt, dont 50,0 millions d'euros de crédit relais (tirage court terme remboursée dans le cadre de l'augmentation de capital le 7 juillet 2014) et 16,2 millions d'euros de tirages de lignes de crédit investissement afin de financer l'acquisition de Vegetable Juices Inc. ;
- 158,9 millions d'euros de remboursements d'emprunts dans le cadre de l'aménagement du financement du Groupe ;
- 2,5 millions d'euros d'intérêts financiers versés.

Les variations de taux de change ont eu un effet positif de 0,5 million d'euros sur la trésorerie.

L'ensemble de ces flux explique la variation de trésorerie positive pour 9,4 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2014, pour une trésorerie nette de 22,6 millions d'euros.

III. Principales transactions entre parties liées et engagements hors bilan

III.1 Parties liées

Le détail des transactions entre parties liées est donné en note 17.1 des Etats financiers semestriels consolidés et annexes figurant dans le présent document.

III.2 Engagements hors bilan

Le détail de ces engagements figure en note 17.2 des Etats financiers semestriels consolidés et annexes.

IV. Contrats importants

Au cours du 1^{er} semestre 2014, aucune société du Groupe n'a conclu de contrat important autre que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

À la date de publication du présent document, aucun membre du Groupe n'est partie prenante dans un contrat qui puisse générer une quelconque obligation ou engagement important pour le Groupe dans son ensemble, en dehors des contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

V. Gouvernement d'entreprise

Ce chapitre met à jour certaines informations figurant dans le Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la société NATUREX S.A (document de référence n°14.0456 déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2014).

Rappel du Code de gouvernance de référence

En application de la loi du 3 juillet 2008 et au titre de l'article L.225-37 du code de commerce, NATUREX S.A se réfère depuis l'exercice 2010, aux principes de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, publiés en décembre 2009 par l'association MiddleNext, et disponibles sur le site internet www.middlenext.com.

Composition du Conseil d'administration au 30 juin 2014

Le nombre de membres du Conseil d'administration est statutairement limité à trois au moins et dix-huit au plus, sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion.

A la date de dépôt du présent rapport, la Société est administrée par un Conseil d'administration de sept membres dont un indépendant d'après les critères du Code MiddleNext :

Prénom - Nom	Statut	Age	Date de nomination / Renouvellement	Date d'expiration du mandat
Thierry LAMBERT	Président du Conseil d'administration et Directeur Général	60 ans	8 juin 2012	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2017
Stéphane DUCROUX	Administrateur Directeur des Opérations Amériques-Asie/Océanie et Vice-Président de NATUREX Inc	41 ans	26 juin 2014	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2019
Paul LIPPENS	Administrateur Dirigeant de FINASUCRE	61 ans	13 septembre 2011 (cooptation) 8 juin 2012 (ratification AG)	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2014
Olivier LIPPENS	Administrateur Dirigeant de FINASUCRE	60 ans	8 juin 2012	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2017
Hélène MARTEL - MASSIGNAC	Administrateur Président Directeur Général de CARAVELLE	52 ans	25 février 2013 (cooptation) 26 juin 2013 (ratification AG)	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2016
Anne ABRIAT	Administrateur indépendant Senior Director Fragrance Technology, Testing and Technical Perfumery chez COTY (Genève)	50 ans	26 juin 2013	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2018
Miriam MAES	Administrateur Présidente Fondatrice de « Foresee »	58 ans	26 juin 2013	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2018

► **Compétences et complémentarité des membres du Conseil**

Dans l'esprit d'une gouvernance raisonnable, le devoir des membres du Conseil est de veiller collégialement à la prise en compte et au respect des intérêts de tous les actionnaires. Les administrateurs s'assurent de la capacité de l'exécutif à conduire l'entreprise de manière pérenne.

L'équilibre des pouvoirs au sein du Conseil d'administration de NATUREX est assuré d'une part :

- Par la diversité de ses membres :
 - deux membres exerçant des fonctions opérationnelles au sein du Groupe (Messieurs Thierry LAMBERT et Stéphane DUCROUX) et bénéficiant d'une connaissance historique et approfondie de l'entreprise et de son environnement ;
 - trois membres représentant les deux actionnaires de référence (Messieurs Paul et Olivier LIPPENS pour FINASUCRE/SGD et Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC pour CARAVELLE) ;
 - deux membres externes n'ayant aucune participation majeure au capital de la Société (Mesdames Miriam MAES et Anne ABRIAT) dont un est qualifié d'indépendant (Anne ABRIAT).
- Par la complémentarité des expériences et des compétences de ses membres (expertises comptables et financières, industrielles, marketing, marchés...), leur permettant de se forger une opinion sur les propositions du Président et d'échanger leurs points de vue, afin d'être en mesure de s'assurer que la stratégie de la Société est pertinente au regard de son intérêt social.

► **Représentation équilibrée des femmes et des hommes**

La loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, a été publiée au Journal Officiel du 28 janvier 2011 et a instauré les principes suivants au sein des sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé :

- La proportion des membres de chaque sexe ne peut être inférieure à 40% dans les Conseils d'administration ou de surveillance ;
- Lorsque l'un des deux sexes n'est pas représenté au sein du Conseil d'administration à la date de publication de la loi, au moins un représentant de ce sexe doit être nommé lors de la plus prochaine assemblée générale ordinaire ayant à statuer sur la nomination d'administrateurs ;
- Lorsque la composition du Conseil n'est plus conforme (40%), celui-ci procède à des nominations à titre provisoire afin d'y remédier dans le délai de six mois à compter du jour où se produit la vacance.

La loi prévoit qu'au 1^{er} janvier 2014, les Conseils d'administration et de surveillance des sociétés cotées devront comporter au moins 20% de femmes ou d'hommes, et qu'au 1^{er} janvier 2017, le seuil des 40% devra être atteint.

L'appréciation de cette conformité se fera à la première assemblée générale suivant cette échéance.

Avec la création du Comité de nominations et de rémunérations au cours de l'année 2012 permettant de sélectionner des candidats potentiels dans une démarche d'ouverture et de diversification du Conseil d'administration, NATUREX a pris les dispositions nécessaires afin de se conformer aux seuils fixés par la loi entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Ainsi, au 30 juin 2014, sur les sept membres composant le Conseil d'administration, trois administrateurs sont des femmes, soit 43% des membres.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

► Indépendance des administrateurs

Le Code MiddleNext recommande que le Conseil d'administration accueille au moins deux membres indépendants, et un membre dans l'hypothèse où sa composition est inférieure ou égale à cinq membres.

Cinq critères permettent de justifier l'indépendance des membres du Conseil au regard de l'absence de relations financières, contractuelles ou familiales significatives susceptibles d'altérer l'indépendance de leur jugement :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas être actionnaire de référence de la société ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Ainsi, le Conseil d'administration, lors de sa séance du 4 décembre 2013, a pris acte des recommandations du Comité de nominations et de rémunérations qui, après l'examen de la situation de chacun des membres du Conseil au regard des critères du Code MiddleNext énoncés ci-dessus, a considéré que :

- Messieurs Thierry LAMBERT et Stéphane DUCROUX ne remplissent pas les critères d'indépendance eu égard à leur position de mandataires dirigeants au sein du Groupe ;
- Madame Hélène MARTEL MASSIGNAC ainsi que Messieurs Paul et Olivier LIPPENS ne satisfont pas à la définition d'administrateur indépendant du Code MiddleNext compte tenu des fonctions qu'ils exercent respectivement au sein des sociétés CARAVELLE et FINASUCRE/SGD, actionnaires de référence ;
- Madame Miriam MAES, dont la candidature au siège d'administrateur avait été soutenue par le Fonds Stratégique d'Investissement (désormais Banque Publique d'Investissement - BPI) auprès du Comité de nominations et de rémunérations de NATUREX qui avait à l'issue de délibérations donné un avis favorable au Conseil d'administration pour une nomination lors de l'assemblée générale du 26 juin 2013, ne peut être qualifiée comme indépendante dans la mesure où le FSI a souscrit à l'émission d'OCEANE à hauteur de 12 millions d'euros en janvier 2013 et que Madame Miriam MAES se concerta avec la BPI sur les positions à adopter à l'égard des points soumis au vote lors des réunions du Conseil d'administration. Il est précisé que sur cette décision, le Comité de nominations et de rémunérations va au-delà des critères d'indépendance mentionnés par le Code MiddleNext ;
- Madame Anne ABRIAT est éligible au statut d'administrateur indépendant conformément aux critères du Code de référence et n'ayant aucun lien ni intérêt avec le management ou l'actionariat de la Société.

Par conséquent, un seul membre sur sept peut être qualifié d'indépendant au sein du Conseil d'administration de NATUREX, contrairement aux recommandations du Code MiddleNext qui en préconise au moins deux.

Compte tenu de l'équilibre des différents profils d'administrateurs au sein de la Société ainsi que leur capacité de discernement, d'échanges et d'analyse, le Conseil n'envisage pas pour le moment d'ouvrir davantage de sièges à des administrateurs indépendants.

Mandats des administrateurs et évolution

► Durée des mandats

La durée des mandats des administrateurs de NATUREX S.A est de six années, elle expire à l'issue de l'assemblée générale qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat. Tout administrateur sortant est rééligible.

Le Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites recommande que le Conseil veille à ce que la durée statutaire des mandats soit adaptée aux spécificités de la Société, dans les limites fixées par la loi.

La Société ne juge pas utile de proposer une modification statutaire sur ce point afin de réduire la durée des fonctions des administrateurs dès lors que la loi et les statuts permettent de mettre un terme au mandat d'un membre du Conseil d'administration, sans préavis ni indemnité. En outre la Société estime que compte tenu de sa taille et de la composition de son Conseil, la durée des mandats de six années n'est pas de nature à limiter l'expérience des administrateurs sur la connaissance de la Société, ses marchés et ses activités dans le cadre de leurs prises de décision, ni à diminuer la qualité de la surveillance.

► Nomination et renouvellement des administrateurs

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment. Les personnes morales nommées administrateurs sont tenues de désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était administrateur en son propre nom.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la Société par contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Le Comité de nominations et de rémunérations, dans sa séance du 28 mars 2014, a examiné le mandat d'administrateur de Monsieur Stéphane DUCROUX arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale du 26 juin 2014 appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2013. Le Comité a émis auprès du Conseil d'administration une opinion favorable au renouvellement du mandat de Monsieur Stéphane DUCROUX dont la nomination a été soumise au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale. Ce nouveau mandat ayant été approuvé, il sera d'une durée de 6 années et expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Il est rappelé que Monsieur Stéphane DUCROUX est également Directeur des Opérations de la zone Amériques-Asie/Océanie et Vice-Président de la société NATUREX Inc.

Aucune autre candidature n'a été soumise au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale du 26 juin 2014.

► Démission d'administrateurs

Aucune démission d'administrateurs n'a eu lieu entre le 31 décembre 2013 et la date de publication du présent document.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

Actions des administrateurs

► Obligation d'être actionnaire

Conformément aux statuts de la Société et au Règlement intérieur du Conseil, chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action inscrite au nominatif.

Les actions détenues par les administrateurs dont les titres sont inscrits en nominatif depuis deux ans au moins, bénéficient de droits de vote double, conformément aux statuts de la Société.

Au 30 juin 2014, les actions détenues par les administrateurs de NATUREX S.A se présentent ainsi :

Administrateurs	Actions NATUREX
Thierry LAMBERT	13 567
Stéphane DUCROUX	848
Paul LIPPENS	1
Olivier LIPPENS	1
Hélène MARTEL-MASSIGNAC	100
Miriam MAES	1
Anne ABRIAT	3

Il est rappelé que :

- Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC est Président Directeur Général de CARAVELLE, qui détient directement 1 188 402 actions de NATUREX, soit 15,10% du capital de la Société ;
- Messieurs Paul et Olivier LIPPENS sont les dirigeants de FINASUCRE, qui détient directement 35 914 actions NATUREX, soit 0,46% du capital et par le biais de SGD, 1 651 735 actions NATUREX, soit 20,99% du capital.

Rémunération des administrateurs

► Jetons de présence

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 26 juin 2013 a alloué la somme de 100 000 euros au Conseil d'administration au titre des jetons de présence 2013.

Sur proposition du Comité de nominations et de rémunérations, le Conseil d'administration a approuvé lors de sa séance du 3 décembre 2013, la répartition des jetons de présence dus au titre de l'exercice 2013 qui seront versés à parts égales entre les administrateurs compte tenu de leur assiduité, à l'exception de Messieurs Thierry Lambert et Stéphane Ducroux, ces derniers ayant renoncé à les percevoir.

Ainsi, la somme de 20 000 euros a été versée le 26 juin 2014 à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels 2013, à chaque administrateur au titre des jetons de présence, en dehors des administrateurs exerçant une fonction opérationnelle au sein de NATUREX S.A.

Concernant les jetons de présence au titre de l'exercice 2014, l'assemblée générale des actionnaires réunie le 26 juin 2014 a approuvé la nouvelle enveloppe de 140 000 euros proposée qui sera allouée parmi les administrateurs sur proposition du Comité de nominations et de rémunérations, par le Conseil d'administration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre

2014. L'augmentation de l'enveloppe entre 2013 et 2014 prend en compte le nombre important de réunions du Conseil ainsi que l'implication de certains administrateurs dans les comités spécialisés : le Comité d'audit et le Comité des nominations et des rémunérations.

Présidence du Conseil d'administration et Direction Générale

► Présidence du Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, le Conseil d'administration choisit parmi ses membres personnes physiques, un Président ; il détermine sa rémunération, sur proposition du Comité de nominations et de rémunérations, et fixe la durée de ses fonctions qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

Le Conseil peut nommer un ou plusieurs Vice-Présidents dont les fonctions consistent exclusivement, en l'absence du Président, à présider les séances du Conseil et les assemblées générales.

En l'absence du Président et du ou des Vice-Présidents, le Conseil désigne celui des administrateurs présents qui présidera la réunion. Le Conseil peut nommer à chaque séance, un Secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Monsieur Thierry LAMBERT assume les fonctions de Président du Conseil d'administration de NATUREX depuis le 16 octobre 2012, date de sa nomination par le Conseil, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017.

► Modalité d'exercice de la Direction Générale

La Présidence du Conseil d'administration de NATUREX S.A et la conduite de la Direction Générale étaient historiquement et jusqu'alors des fonctions cumulées, Monsieur Thierry LAMBERT assumant seul à la fois les fonctions de Directeur Général et Président du Conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Jacques DIKANSKY décédé en septembre 2012, et ce pendant la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017.

En date du 21 juillet 2014, le Conseil d'administration de NATUREX a annoncé le renforcement de son senior management à travers la nomination de Monsieur Olivier RIGAUD en tant que Directeur Général, sur proposition de son Président et après avis favorable du Comité de nominations et de rémunérations.

Ingénieur chimiste, Olivier RIGAUD, 50 ans, a débuté sa carrière au sein de la société Amylum (amidons) en 1988, rachetée plus tard par Tate & Lyle, multinationale britannique spécialisée dans les ingrédients pour l'industrie agroalimentaire, dont il est Président de la division *Specialty Food Ingredients* depuis 2010. Fort de ses 26 années d'expérience dans le domaine des ingrédients aussi bien au sein d'une entreprise de taille moyenne que d'un Groupe à dimension internationale, Olivier RIGAUD est apparu comme un homme de valeur qui saura mener avec passion et dynamisme le développement de NATUREX.

Thierry LAMBERT demeurera Président du Conseil d'administration et accompagnera Olivier RIGAUD dans ses nouvelles fonctions à compter de l'automne 2014, tout en conservant un rôle exécutif dans le pilotage du Groupe et de sa stratégie durant une période de transition.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

Les rôles, les responsabilités et les missions de chacun seront définis prochainement par le Conseil d'administration qui se réunira avant l'arrivée de Monsieur Olivier RIGAUD ; dès la prise de fonction de ce dernier, le Conseil se réunira à nouveau pour acter la dissociation des fonctions de Présidence du Conseil de celles de Direction générale assurées jusqu'à présent par Monsieur Thierry LAMBERT en qualité de Président Directeur Général.

Comités spécialisés

Le Conseil d'administration dispose également de deux comités spécialisés :

- Un Comité d'audit, constitué des membres suivants :
 - Monsieur Olivier LIPPENS, qui assure également la Présidence du Comité ;
 - Monsieur Paul LIPPENS ;
 - Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC.

- Un Comité des nominations et des rémunérations, constitué des membres suivants :
 - Monsieur Paul LIPPENS, qui assure également la Présidence du Comité ;
 - Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC ;
 - Madame Miriam MAES.

VI. Informations concernant le capital

VI.1 Capital social et droits de vote

Capital social

Au 30 juin 2014, le capital social de NATUREX S.A, entièrement libéré, s'élève à 11 805 823,50 euros pour 7 870 549 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune, compte tenu de la création d'actions nouvelles issues de levées de 27 298 options de souscription d'actions sur les plans en vigueur, de la part des bénéficiaires, salariés du Groupe.

Compte tenu du règlement-livraison en date du 3 juillet 2014 des actions nouvelles issues de l'augmentation de capital lancée le 4 juin 2014, le capital social de la Société a été augmenté de 1 967 637 euros de valeur nominale correspondant à l'émission de 1 311 758 actions nouvelles

Le capital de la Société post-augmentation de capital s'élève ainsi à 13 773 460,50 euros, divisé en 9 182 307 actions de 1,50 euro de valeur nominale.

A la date du 29 août 2014, le capital s'élèvera à 13 791 166,50 euros, divisé en 9 194 111 actions de 1,50 euros de valeur nominale compte tenu de la création de 11 804 actions nouvelles issues de la souscription de certains actionnaires à l'option de paiement du dividende en actions au titre de l'exercice 2013. Ce nouveau capital sera constaté lors de la réunion du Conseil d'administration du 29 août 2014.

Pour rappel, au 31 décembre 2013, le capital social s'élevait à 11 764 876,50 euros pour 7 843 251 actions ordinaires (ISIN FR0000054694) d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune.

Droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions ordinaires de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action ordinaire donne droit à une voix au moins.

Toutefois, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2001, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions ordinaires, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions ordinaires entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire.

Conformément à l'article L.225-124 du Code de Commerce, les actions converties au porteur ne bénéficient plus du droit de vote double, tout comme les actions ayant fait l'objet d'un transfert de propriété des actions.

Il a été décidé en outre qu'en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie dudit droit de vote double.

Il n'existe pas de disposition limitative du droit de vote.

Concernant la nouvelle catégorie d'actions de préférence autorisée par l'assemblée générale du 26 juin 2013, celles-ci ainsi que les droits de leurs titulaires, sont régis par les articles L. 228-11 et suivants du Code de commerce. Il est à noter qu'à la date de publication du présent document, aucune action de préférence n'a été créée. La création de cette catégorie d'actions dépendra uniquement de l'attribution gratuite d'actions aux membres du personnel salariés et/ou certains mandataires sociaux suite à l'autorisation donnée au Conseil d'administration lors de l'assemblée générale mixte du 26 juin 2013 dans sa 24^{ème} résolution.

Il est précisé que les actions de préférence ont les mêmes droits que ceux attachés aux actions ordinaires (droits au dividende, droits de souscription) mais sont dépourvues du droit de vote lors des assemblées ordinaires et extraordinaires, et disposent néanmoins du droit de vote en assemblée spéciale.

Les actions ordinaires issues de la conversion des actions de préférence sont assorties d'un droit de vote double à condition que lesdites actions aient été inscrites sur un même compte d'actionnaire pendant une période de deux ans au moins (que ce soit sous la forme d'action de préférence ou celle d'action ordinaire).

A la date de dépôt du présent document, les droits de vote bruts de NATUREX S.A s'élèvent à 10 052 620 voix dont 870 313 voix doubles. Ces droits de vote sont intégralement attachés à des actions ordinaires, aucune action de préférence n'a été créée au cours de l'exercice.

VI.2 Augmentation de capital

Afin de poursuivre sa stratégie de croissance externe et accélérer son développement dans un secteur en phase de concentration, NATUREX a fait une nouvelle fois appel au marché.

Le Conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation accordée par les actionnaires lors de l'assemblée générale du 26 juin 2013 dans sa 14^{ème} résolution (délégation de compétence afin d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires), a décidé la mise en œuvre de cette délégation et a fixé les modalités de cette augmentation de capital.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

La Société a ainsi annoncé en date du 4 juin 2014, le lancement d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (DPS) d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 67 227 597,50 euros, soit 1 311 758 actions nouvelles.

L'offre était ouverte au public en France uniquement. Natixis et Berenberg sont intervenus sur cette opération, respectivement en qualité de Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre Associé de l'opération et Chef de File et Teneur de Livre Associé.

Dès l'annonce de l'opération, les actionnaires de référence SGD (1 651 735 actions, soit 20,99% du capital), FINASUCRE (35 914 actions, soit 0,46% du capital) et CARAVELLE (1 188 402 actions, soit 15,10% du capital) ont confirmé leur engagement de souscription à titre irréductible et à titre réductible pour SGD et CARAVELLE.

L'émission des actions nouvelles a fait l'objet d'un contrat de garantie auprès de Natixis et Berenberg à hauteur de 832 417 actions nouvelles correspondant au solde des actions nouvelles ne faisant pas l'objet d'engagements irrévocables de souscription de SGD, FINASUCRE et CARAVELLE.

Un Prospectus, ayant reçu de l'AMF le visa n° 14-266 en date du 3 juin 2014, composé (i) du document de référence de déposé le 30 avril 2014 auprès de l'AMF sous le numéro D. 14-0456, (ii) d'une note d'opération et (iii) d'un résumé du Prospectus (inclus dans la note d'opération), a été publié sur le site internet de la Société.

Modalités de l'augmentation de capital avec maintien du DPS

Chaque actionnaire de la Société a reçu 1 DPS par action enregistrée comptablement sur son compte-titres à l'issue de la journée comptable du 4 juin 2014, 6 DPS permettant aux titulaires de souscrire 1 action nouvelle durant la période de souscription fixée du 5 au 17 juin 2014 inclus.

Les demandes de souscriptions à titre irréductible étaient autorisées mais sujettes à réduction en cas de sursouscription.

A titre indicatif, sur la base d'un cours de clôture de l'action NATUREX le 2 juin 2014 sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, soit 66,36 euros, ajusté du dividende de 0,10 euro par action soumis à l'assemblée générale de la Société du 26 juin 2014, la valeur théorique d'un DPS était de 2,14 euros et la valeur théorique de l'action ex-droit s'élevait à 64,12 euros.

Le prix de souscription de 51,25 euros par action nouvelle affichait une décote faciale de 22,65 % par rapport au cours de clôture de l'action Naturex du 2 juin 2014 ajusté du dividende de 0,10 euro par action soumis à l'assemblée générale de la Société du 26 juin 2014, et une décote de 20,07 % par rapport à la valeur théorique de l'action ex-droit.

Résultats de l'augmentation de capital avec maintien du DPS

En date du 25 juin 2014, la Société a annoncé le succès de l'augmentation de capital : la demande totale pour cette augmentation de capital s'est élevée à environ 101 millions d'euros, soit un taux de souscription de 150,4%. 1 273 462 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant 97,1% des actions nouvelles à émettre. La demande à titre réductible a porté sur 699 082 actions nouvelles, représentant 53,3%

des actions à émettre et n'a été en conséquence que partiellement allouée, à hauteur de 38 296 actions nouvelles.

Le produit brut de l'opération, prime d'émission incluse, s'est élevé à 67 227 597,50 euros et s'est traduit par l'émission de 1 311 758 actions nouvelles au prix unitaire de 51,25 euros dont 1,50 euro de valeur nominale et 49,75 euros de prime d'émission.

Le produit de l'émission des actions nouvelles a été affecté au remboursement de la dette liée à l'acquisition de Vegetable Juices Inc., société spécialisée dans la production et la commercialisation d'ingrédients naturels à base de légumes, ainsi qu'au financement d'autres projets d'acquisition de taille plus modeste tels que notamment l'acquisition annoncée le 9 juin 2014 des activités de la société américaine Berghausen Corporation dans les extraits de Quillaja et de Yucca formulés pour l'industrie agro-alimentaire, l'agriculture et l'alimentation animale.

Conformément à leurs engagements, les actionnaires de référence, SGD, FINASUCRE et CARAVELLE ont confirmé leur soutien à NATUREX à l'occasion de cette augmentation de capital, en exerçant l'intégralité de leurs droits préférentiels de souscription. SGD et CARAVELLE ont par ailleurs souscrit à titre réductible à hauteur de respectivement 16 049 actions et 11 547 actions.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

► Tableau d'évolution du capital

Exercice	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Augmentation de capital	Prime d'émission	Valeur nominale	Nombre d'actions	Montant du capital
2005	Augmentation de capital	414 865	622 297,50 €	10 662 030,50 €	1,50 €	2 579 383	3 869 074,50 €
	Augmentation de capital par BSA	2 743	4 114,50 €	93 262 €	1,50 €	2 582 126	3 873 189,00 €
	Augmentation de capital par BSA	79 000	118 500,00 €	784 470 €	1,50 €	2 661 126	3 991 689,00 €
2006	Augmentation de capital par BSA	362	543,00 €	12 308,00 €	1,50 €	2 661 488	3 992 232,00 €
	Augmentation de capital par BSA	30 747	45 120,50 €	1 045 398,00 €	1,50 €	2 692 235	4 038 352,50 €
	Augmentation de capital	266 148	399 222,00 €	13 227 555,60 €	1,50 €	2 958 383	4 437 574,50 €
	Augmentation de capital par BSA	255	382,50 €	8 670,00 €	1,50 €	2 958 638	4 437 957,00 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	364	546,00 €	4 317,04 €	1,50 €	2 959 002	4 438 503,00 €
	Augmentation de capital par BSA	229	343,50 €	7 786 €	1,50 €	2 959 231	4 438 846,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	8 041	12 061,50 €	95 366,26 €	1,50 €	2 967 262	4 450 908,00 €
2007	Augmentation de capital par BSA	1 453	2 179,50 €	49 402,00 €	1,50 €	2 968 725	4 453 087,50 €
	Augmentation de capital par BSA	18 124	27 186,00 €	616 216,00 €	1,50 €	2 986 849	4 480 273,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	660	990,00 €	4 233,90 €	1,50 €	2 987 509	4 481 263,50 €
2008	Augmentation de capital par BSA	7 290	10 935,00 €	236 925,00 €	1,50 €	2 994 799	4 492 198,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	18 590	27 885,00 €	208 579,80 €	1,50 €	3 013 389	4 520 083,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	1 590	2 385,00 €	18 014,70 €	1,50 €	3 014 979	4 522 765,50 €
2009	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	198	297,00 €	2 221,56 €	1,50 €	3 015 177	4 522 765,50 €
	Augmentation de capital par BSA	866 863	1 300 294,50 €	15 779 318,71 €	1,50 €	3 882 040	5 823 060,00 €
	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	961 557	1 442 335,50 €	29 261 703,00 €	1,50 €	4 843 597	7 265 395,50 €
	Augmentation de capital par émission d'actions de préférence	1 520 403	2 280 604,50 €	46 268 273,00 €	1,50 €	6 364 000	9 546 000,00 €
2010	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	23 192	34 788,00 €	603 920,00 €	1,50 €	6 387 192	9 580 788,00 €
	Augmentation de capital issue du paiement du dividende en actions	23 739	35 608,50 €	578 648,00 €	1,50 €	6 410 931	9 616 396,50 €

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

Exercice	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Augmentation de capital	Prime d'émission	Valeur nominale	Nombre d'actions	Montant du capital
2011	Augmentation de capital issue du paiement du dividende en actions	10 809	16 214,00 €	506 503,00 €	1,50 €	6 421 740	9 632 610,00 €
	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription en actions	1 283 840	1 925 760,00 €	45 640 606,00 €	1,50 €	7 705 580	11 558 370,00 €
2012	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	5 496	8 244,00 €	264 632,40 €	1,50 €	7 711 076	11 566 614,00 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	132	198,00 €	3 437,28 €	1,50 €	7 711 208	11 566 812,00 €
	Augmentation de capital issue du paiement du dividende en actions	16 871	25 306,50 €	637 372,94 €	1,50 €	7 728 079	11 592 118,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	460	690,00 €	11 164,20 €	1,50 €	7 728 539	11 592 808,50 €
2013	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	230	345,00 €	5 989,20 €	1,50 €	7 728 769	11 593 153,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	87 626	131 439,00 €	2 558 171,04 €	1,50 €	7 816 395	11 724 592,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	6 210	9 315,00 €	161 708,40 €	1,50 €	7 822 605	11 733 907,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	3 960	5 940,00 €	103 118,40 €	1,50 €	7 826 565	11 739 847,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	460	690,00 €	11 978,40 €	1,50 €	7 827 025	11 740 537,50 €
	Augmentation de capital issue du paiement du dividende en actions	12 760	19 140,00 €	649 152,24 €	1,50 €	7 839 785	11 759 677,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	3 466	5 199,00 €	88 626,24 €	1,50 €	7 843 251	11 764 876,50 €
	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	27 298	40 947,00 €	654 450,00 €	1,50 €	7 870 549	11 805 823,50 €
2014	Augmentation de capital par émission d'actions avec maintien du DPS	1 311 758	1 967 637,00 €	65 259 960,50 €	1,50 €	9 182 307	13 773 460,50 €
	Augmentation de capital issue du paiement du dividende en actions	11 804	17 706,00 €	680 028,44 €	1,50 €	9 194 111	13 773 460,50 €

VI.3 Capital autorisé non émis

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des autorisations et délégations de compétence au Conseil d'administration de la Société en cours de validité, accordées au Conseil d'administration par l'assemblée générale mixte du 26 juin 2013 et celles renouvelées lors de l'assemblée générale mixte du 26 juin 2014.

Faisant usage de ces autorisations, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni afin de décider d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 1 967 637 euros et de mettre en œuvre la délégation accordée par l'assemblée générale mixte du 26 juin 2013 dans sa 14^{ème} résolution (Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription).

► Tableau des autorisations et délégations en cours de validité

Nature de la délégation accordée	Date AGE	Montants autorisés	Echéance de la délégation	Utilisation faite de la délégation accordée
Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	26 juin 2013	Cf détail ci-après suivant les délégations de compétence accordées	26 mois jusqu'au 27 août 2015	
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 juin 2013	7 500 000 € + montant nominal des actions supplémentaires à émettre, le cas échéant	26 mois jusqu'au 27 août 2015	1 967 637 euros (montant nominal)
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public	26 juin 2013	7 500 000 € (plafond à imputer sur le plafond nominal de la délégation avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé)	26 mois jusqu'au 27 août 2015	Néant
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé visé à l'article L.411-2, II du Code monétaire et financier	26 juin 2013	7 500 000 € dans la limite de 20% du capital par an (plafond à imputer sur le plafond nominal de la délégation suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public)	26 mois jusqu'au 27 août 2015	Néant
- Autorisation d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières	26 juin 2013	Dans la limite de 10% du capital social (plafond indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital)	26 mois jusqu'au 27 août 2015	Néant
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	26 juin 2013	40 000 000 € (plafond indépendant des plafonds prévus pour les autres délégations)	26 mois jusqu'au 27 août 2015	Néant
- Autorisation afin de procéder à une augmentation de capital par émission de BEA (Bons d'émission d'actions)	26 juin 2013	Montant maximum de l'augmentation de capital : 1 125 000 € Nombre maximum de BEA à émettre : 750 000	18 mois jusqu'au 27 décembre 2014	Néant
- Autorisation d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires	26 juin 2013	15% de l'émission initiale	26 mois jusqu'au 27 août 2015	Néant
Autorisation d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions réservées aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise	26 juin 2013	Dans la limite de 3% du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration	26 mois jusqu'au 27 août 2015	Néant
Autorisation en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'art. L.225-209 du Code de commerce	26 juin 2013	Dans la limite de 10% du capital social, en une ou plusieurs fois, par période de 24 mois	24 mois jusqu'au 27 juin 2015	Néant
Autorisation en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société aux salariés et/ou mandataires sociaux	26 juin 2014	Dans la limite de 3% du capital social (plafond conjoint avec l'autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions de la Société)	38 mois jusqu'au 27 août 2017	Néant
Autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre aux salariés et/ou mandataires sociaux	26 juin 2013	Dans la limite de 3% du capital social (plafond conjoint avec l'autorisation en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions)	38 mois jusqu'au 27 août 2016	Néant
Autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions de préférence aux membres du personnel et/ou certains mandataires sociaux	26 juin 2013	Dans la limite de 3% du capital social (plafond conjoint avec les autorisations en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actons)	18 mois jusqu'au 27 décembre 2014	Néant

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

VI.4 Répartition du capital et des droits de vote

Evolution de l'actionariat

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de NATUREX S.A au 30 juin 2014 et son évolution comparée au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013 :

	30 juin 2014			31 décembre 2013			30 juin 2013		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
NATUREX S.A (1)	4 853	0,06%	-	7 291	0,09%	-	8 814	0,11%	-
SGD (2)	1 651 735	20,99%	28,40%	1 651 735	21,06%	28,13%	1 648 587	21,06%	27,49%
FINASUCRE	35 914	0,46%	0,41%	25 048	0,32%	0,28%	25 000	0,32%	0,28%
Action de concert (3)	1 687 649	21,45%	28,81%	1 676 783	21,38%	28,42%	1 673 587	21,38%	27,77%
Thierry LAMBERT	13 567	0,17%	0,17%	5 617	0,07%	0,08%	5 525	0,07%	0,07%
Stéphane DUCROUX	848	0,01%	0,02%	848	0,01%	0,02%	2 845	0,04%	0,06%
Actionnaires dirigeants	14 415	0,18%	0,19%	6 465	0,08%	0,09%	8 370	0,11%	0,14%
CARAVELLE (4)	1 188 402	15,10%	13,61%	1 188 402	15,15%	13,48%	1 186 137	15,16%	13,45%
Public	4 975 230	63,21%	57,39%	4 964 310	63,29%	58,01%	4 949 657	63,24%	58,64%
Total actionnaires	7 870 549	100%	100%	7 843 251	100%	100%	7 826 565	100%	100%

(1) NATUREX S.A détient des actions propres dans le cadre du contrat de liquidité conclu auprès d'EXANE BNP Paribas.

(2) Le capital de la société SGD est détenu à 98,79% par la société FINASUCRE suite au rachat de la participation dans SGD détenue par les héritiers de Monsieur Jacques DIKANSKY en date du 22 février 2013.

(3) Il existe une action de concert entre SGD, actionnaire de référence de NATUREX et la société FINASUCRE au titre des dirigeants communs à ces deux entités, Messieurs Paul et Olivier LIPPENS, également administrateurs de la Société.

(4) Le Groupe CARAVELLE a racheté en date du 5 décembre 2012 la participation dans NATUREX détenue par NATRACEUTICAL (Groupe NATRA). Madame Hélène MARTEL-MASSIGNAC, Président Directeur Général de CARAVELLE, est également administrateur de la Société

Source : NATUREX et Société Générale Securities Service – 30 juin 2014

► Répartition de l'actionariat à l'issue de l'augmentation de capital du 4 juin 2014

Le règlement-livraison des actions nouvelles issues de l'augmentation de capital lancée le 4 juin 2014 est intervenu en date du 3 juillet 2014 :

- 1 311 758 actions nouvelles ont été créées portant le nombre total d'actions NATUREX composant le capital à 9 182 307 actions.
- Conformément à leurs engagements, les actionnaires de référence, SGD, FINASUCRE et CARAVELLE ont confirmé leur soutien à NATUREX à l'occasion de cette augmentation de capital, en exerçant l'intégralité de leurs droits préférentiels de souscription à titre irréductible (6 DPS donnant droit à une action nouvelle). SGD et CARAVELLE ont par ailleurs souscrit à titre réductible à hauteur de respectivement 16 049 actions et 11 547 actions.
- Messieurs Thierry LAMBERT et Stéphane DUCROUX ont également souscrit à titre irréductible à l'augmentation de capital à hauteur de leur droit préférentiel de souscription.

Le tableau ci-après fait apparaître la répartition de l'actionnariat en date du 31 juillet 2014, post-augmentation de capital.

Post-Augmentation de capital			
31 juillet 2014			
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
NATUREX S.A	6 951	0,08%	-
SGD (1)	1 943 074	21,16%	27,73%
FINASUCRE	41 900	0,46%	0,42%
Action de concert	1 984 974	21,62%	28,15%
Thierry LAMBERT	16 054	0,17%	0,16%
Stéphane DUCROUX	1 002	0,01%	0,02%
Actionnaires dirigeants	17 056	0,18%	0,18%
CARAVELLE	1 398 016	15,23%	13,91%
Public	5 775 310	62,89%	57,76%
Total actionnaires	9 182 307	100%	100%

(1) Le capital de la société SGD est détenu par la société FINASUCRE à hauteur de 83,17% et la société UNIGRAINS entrée au capital à hauteur de 16,03% le 9 juillet 2014 par souscription à l'augmentation de capital de SGD.

Opérations des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société

En application des articles L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 222-15-3 du Règlement Général de l'AMF modifié par arrêté du 9 mars 2006 publié au *Journal officiel* le 21 mars 2006, les opérations ci-après ont été réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants mandataires sur le 1^{er} semestre 2014. Ainsi, Stéphane DUCROUX a effectué une cession hors marché de 3 500 actions NATUREX, issues de la levée d'options de souscription d'actions, au prix unitaire de 65,25 euros en date du 27 mai 2014 au profit de la société FINASUCRE.

La société FINASUCRE a fait l'acquisition hors marché de 10 866 actions NATUREX au prix unitaire de 65,25 euros en date du 27 mai 2014.

Thierry LAMBERT a effectué une cession sur le marché de 1050 actions NATUREX au prix unitaire moyen pondéré de 66,86 euros en date du 30 mai 2014.

Actions de concert

Il existe une action de concert entre SGD, actionnaire de référence de NATUREX et la société FINASUCRE au titre des dirigeants communs à ces deux entités, Messieurs Paul et Olivier LIPPENS, également administrateurs de la Société.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

Participation des salariés au capital

A la date de dépôt du présent document, il n'existe aucune participation de salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de commerce.

VI.5 Franchissements de seuils

Seuils statutaires

La Société n'a fixé dans ses statuts aucune obligation de déclaration de franchissement de seuil du capital ou des droits de vote, à la hausse ou à la baisse, autres que les seuils légaux.

Seuils légaux

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder le nombre d'actions ou de droits de vote dépassant les seuils prévus par la réglementation en vigueur (article L.233-7 du code de commerce) doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci. La même information est due lorsque la participation au capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils prévus par la réglementation en vigueur.

Le franchissement de seuil suivant a été déclaré auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) au cours du 1^{er} semestre 2014 :

Déclaration AMF 214C0900 du 26 mai 2014

Par courrier reçu le 23 mai 2014, complété notamment par un courrier reçu le 26 mai 2014, la société anonyme Allianz Global Investors France (3 boulevard des Italiens, 75113 Paris cedex 02) agissant pour le compte de fonds dans le cadre d'un mandat de gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 mai 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NATUREX et détenir, pour le compte desdits fonds, 450 019 actions NATUREX représentant autant de droits de vote, soit 5,73% du capital et 5,17% des droits de vote de cette société, sur la base d'un capital composé au moment de la déclaration de 7 854 589 actions représentant 8 706 031 droits de vote.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions NATUREX sur le marché.

A la date de dépôt du présent document, la Société n'a pas connaissance d'autres franchissements de seuil.

VI.6 Actions propres

Auto-Détention

Au 30 juin 2014, la société NATUREX détenait 4 853 actions en auto détention, représentant 0,06% du capital social. Ces actions sont privées de droits de vote et ne donnent pas droit aux distributions de dividende, ni remboursement de prime d'émission.

Auto-Contrôle

Aucune action d'autocontrôle n'est détenue par le biais d'aucune des filiales de la Société.

Descriptif du programme de rachat d'actions approuvé lors de l'assemblée générale du 26 juin 2014

L'assemblée générale du 26 juin 2014 a autorisé la Société, dans sa 10^{ème} résolution ordinaire, à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Part maximale du capital autorisé : 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme ;
- Montant maximal consacré au programme : 94 446 588,00 euros ;
- Prix maximal d'achat par action : 120,00 €.

En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Les objectifs du programme de rachat d'actions par la Société, tels qu'autorisés par l'assemblée générale du 26 juin 2014 sont les suivants :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action NATUREX par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par l'assemblée générale des actionnaires du 26 juin 2013 dans sa onzième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'administration appréciera.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

L'assemblée générale a conféré tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Cette autorisation a été donnée pour 18 mois à compter de l'assemblée générale réunie le 26 juin 2014. Elle met fin à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'assemblée Générale mixte du 26 juin 2013.

Lors du précédent programme de rachat, la Société n'a pas utilisé de produits dérivés et ne détient à ce jour aucune position ouverte sur produits dérivés. La Société n'a également pas fait usage de son autorisation d'annuler les actions détenues.

Bilan du contrat de liquidité

Le mandat d'exécution du programme de rachat d'actions, précédemment géré par NATIXIS, a été confié depuis le 13 août 2013 à la société EXANE BNP PARIBAS qui intervient en qualité de prestataire de services d'investissement (PSI) afin de réaliser des achats de titres au nom et pour le compte de la Société, dans le respect des articles 5 et 6 du Règlement 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003, et conformément à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

La Société effectue auprès de l'AMF les déclarations mensuelles relatives aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidité, procède à la diffusion des bilans semestriels du contrat de liquidité et les publie sur son site internet.

Au titre du contrat de liquidité confié par la société NATUREX à EXANE BNP PARIBAS, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité en date de négociation du 30 juin 2014 :

- 4 853 actions NATUREX
- 850 droits préférentiels de souscription dans le cadre de l'augmentation de capital
- 523 937,00 euros

Il est précisé que l'ensemble des droits préférentiels de souscription attachés aux actions auto-détenues ont été vendus sur Euronext.

Lors du dernier bilan semestriel, à la date du 31 décembre 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité, en date de dénouement :

- 8 642 actions NATUREX
- 269 721,00 euros

La position du contrat de liquidité au 28 août 2014 est de 7 873 actions NATUREX et 334 059,00 euros.

VI.7 Capital potentiel

Il est précisé que compte tenu de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription annoncée en date du 4 juin 2014, la Société a procédé à la suspension de la faculté d'exercice des options de souscription d'actions en vigueur ainsi que la faculté de conversion des OCEANE du 31 mai 2014 jusqu'au 31 juillet 2014 inclus, soit une durée de 2 mois. Un avis relatif à cette suspension a fait l'objet d'une publication au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 61 du 21 mai 2014, conformément aux dispositions de l'article R.225-133 du Code de commerce.

A l'issue de la réalisation de l'augmentation de capital, la Société a procédé aux ajustements requis au titre de cette opération de sorte que les droits des porteurs d'OCEANE et des titulaires d'options de souscription d'actions soient maintenus conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux stipulations contractuelles applicables.

Les ajustements relatifs à chaque instrument dilutif sont détaillés ci-après.

Attribution d'options de souscription d'actions

L'assemblée Générale mixte du 26 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration, en application des articles L. 225-177 à L. 225-185 du Code de Commerce, à consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou des options d'achat d'actions existantes de la Société, au bénéfice des membres du personnel salarié, ou de certains d'entre eux, et/ou des mandataires sociaux visés à l'article L. 225-185 du Code de Commerce, de la Société ou de sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.

L'assemblée générale a décidé que le nombre total des options qui seront ouvertes ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 3% du capital de la Société existant au jour de la première attribution. Une option de souscription d'actions donne droit à une action ordinaire nouvelle.

Le prix de souscription des actions nouvelles ou d'achat des actions existantes sera déterminé par le Conseil d'administration, le jour de l'attribution des options, et ne pourra être inférieur au prix minimum déterminé par les dispositions légales en vigueur.

L'assemblée générale mixte du 26 juin 2014 a pris acte qu'aucune option ne pourra être consentie (i) dans le délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés et annuels sont rendus publics, (ii) dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la Société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la Société, et la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique, et (iii) moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter du 26 juin 2014. Elle se substitue et prive d'effet l'autorisation précédente accordée par l'assemblée générale mixte du 26 juin 2013.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

A la date de dépôt du présent document, le Conseil d'administration de la Société n'a pas fait usage de cette nouvelle autorisation.

Au 30 juin 2014, compte tenu des options devenues caduques, la dilution maximale résultant des différents plans de souscription d'actions est de 2,12% et à la date de dépôt du présent document post augmentation de capital, la dilution maximale serait de 1,82%.

► Ajustement des droits des porteurs d'options de souscription d'actions

Compte tenu de l'augmentation de capital, le Conseil d'administration de NATUREX a procédé à l'ajustement du prix d'exercice des options de souscription d'actions des plans en vigueur n°14 du 15 avril 2011, n°15 du 19 novembre 2012 et n°16 du 4 décembre 2013 afin de tenir compte de l'incidence du détachement du droit préférentiel de souscription (DPS) dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du DPS dont la valeur théorique était fixée à 2,14 euros.

Ainsi, conformément à l'article R.228-91 du Code de commerce, applicable sur renvoi de l'article R.225-137 du même Code, et aux articles R.225-138 et R.225-140 du Code de commerce, les droits des porteurs d'options de souscription d'actions sont modifiés comme suit :

	Prix initial	Prix amendé
Plan n°14	45,33 €	43,19 €
Plan n°15	57 €	54,86 €
Plan n°16	65 €	62,86 €

Cette information a fait l'objet d'une publication au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°86 du 18 juillet 2014.

► Historique des attributions d'options de souscription d'actions

(tableau 8-Recommandation AMF du 22 décembre 2008)

La situation des plans d'options de souscription d'actions en vigueur en date du 30 juin 2014, mis en œuvre par le Conseil d'administration suite aux décisions prises lors des Assemblées générales des 30 juin 2007, 30 juin 2008, 30 juin 2009, 30 juin 2010, 8 juin 2012 et 26 juin 2013, est la suivante :

	Plan n°11*	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14	Plan n°15	Plan n°16
Date d'attribution par le Conseil d'administration	25/03/2008	13/03/2009	26/04/2010	15/04/2011	19/11/2012	04/12/2013
Date de l'AG autorisant les attributions	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010	08/06/2012	26/06/2013
Prix d'exercice (€)	27,54	24,00	30,12	45,33	57,00	65,00
Date du Conseil d'administration ayant modifié le prix d'exercice***				02/06/2014	02/06/2014	02/06/2014
Prix d'exercice révisé (€)	27,54	24,00	30,12	43,19	54,86	62,86
Point de départ de la période d'exercice	26/03/2011	14/03/2012	27/04/2013	16/04/2014	20/11/2015	05/12/2016
Date d'expiration	25/03/2014	13/03/2015	26/04/2015	15/04/2016	19/11/2017	04/12/2018
Nombre total d'options attribuées	47 362	53 650	52 150	57 094	64 480	46 250
<i>dont 10 premiers attributaires</i>	5 600	10 500	12 200	12 000	16 100	17 600
<i>dont mandataires sociaux</i>	33 000	33 000	26 000	26 000	14 000	14 000
<i>Jacques DIKANSKY**</i>	25 000	25 000	18 000	18 000	-	-
<i>Thierry LAMBERT</i>	4 500	4 500	4 500	4 500	8 000	8 000
<i>Stéphane DUCROUX</i>	3 500	3 500	3 500	3 500	6 000	6 000
Nombre total de bénéficiaires	59	64	78	195	277	58
<i>dont mandataires sociaux</i>	3	3	3	3	2	2
Nombre d'options caduques	4 842	3 438	5 182	5 800	4 139	580
Nombre d'options souscrites	42 520	45 902	23 420	18 000	0	0
<i>dont mandataires sociaux</i>	33 000	33 000	22 500	18 000	0	0
Nombre d'options restant à souscrire	0	4 310	23 548	33 294	60 341	45 670

* A la date de dépôt du présent document, le plan n°11 attribué le 25 mars 2008 est caduc depuis sa date d'expiration le 25 mars 2014.

** Suite au décès de Monsieur Jacques DIKANSKY le 30 septembre 2012, ses héritiers ont procédé aux levées d'options en date du 30 mars 2013, sur l'ensemble des plans dont il était bénéficiaire, conformément à la loi et au règlement des plans.

*** Modification du prix d'exercice des options de souscription d'actions attribuées au titre des plans n°14, 15 et 16 afin de prendre en compte le détachement du DPS dans le cadre de l'augmentation de capital de juin 2014.

Obligations à Option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE)

Faisant usage de la délégation qui lui a été conférée lors de l'assemblée générale du 27 juin 2011 (13^{ème} résolution extraordinaire), le Conseil d'administration du 19 novembre 2012 de NATUREX a décidé le principe de l'émission d'OCEANE à échéance au 30 juin 2019, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés au sens de l'article D.411-1 du Code Monétaire et Financier. L'émission a été décidée sur subdélégation du Conseil par décision du Président Directeur Général le 16 janvier 2013.

Le montant nominal de cette émission s'élève à 18,0 millions d'euros, représenté par 257 143 OCEANE d'une valeur nominale unitaire de 70 euros, soit une prime d'émission de 21,95% par rapport au cours de clôture

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

de l'action NATUREX sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris lors de sa séance du 15 janvier 2013 et de 21,69% par rapport au cours de clôture moyen de l'action constaté sur NYSE Euronext Paris pendant les 20 séances de bourse précédant l'émission.

L'émission des OCEANE a fait l'objet d'un règlement-livraison unique le 22 janvier 2013 et celles-ci ont été admises aux négociations sur le marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg sous le code ISIN FR0011395672.

Le produit net de l'émission s'élève à environ 17,6 millions d'euros.

Cette émission obligataire, conduite par CM-CIC Securities en qualité de chef de file et teneur de livre, a fait l'objet d'un placement privé auprès d'investisseurs qui ont marqué un fort intérêt pour accompagner NATUREX dans une nouvelle étape de son développement. Ainsi, le FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) a souscrit à cette opération à hauteur de 12 millions d'euros, aux côtés de SALVEPAR (Groupe Tikehau Capital) pour 6 millions d'euros, traduisant un engagement de long terme et une importante capacité d'investissement pour la conduite des projets futurs de NATUREX.

Les OCEANE portent intérêt depuis leur date d'émission, à un taux nominal annuel de 4,40%, payable à terme échu le 22 janvier de chaque année, et seront remboursées au pair le 30 juin 2019. Elles donneront droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes NATUREX, à raison d'une action NATUREX pour une OCEANE sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises sur conversion des OCEANE s'élève à 257 143⁶, soit un taux de dilution maximum de 3,33 % sur la base du nombre d'actions composant le capital à la date de l'opération.

Les OCEANE pourront également faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de NATUREX selon certaines conditions.

Les actions nouvelles feront l'objet de demandes d'admission périodiques aux négociations sur NYSE Euronext Paris et seront immédiatement assimilées aux actions existantes de NATUREX sous le même code ISIN FR0000054694. Les actions existantes remises sur exercice du droit à l'attribution d'actions seront immédiatement négociables en Bourse.

L'émission a été réalisée dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés au sens de l'article D. 411-1 du Code monétaire et financier. Elle n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Le document d'information, établi en date du 16 janvier 2013 à l'occasion de l'admission sur le marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg d'Obligations à Option de Conversion ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE), est disponible sur le site internet de NATUREX ; il rappelle les différents facteurs de risques relatifs à l'émission des OCEANE dans son paragraphe 2.2 et renvoie au document de référence 2011 et au rapport financier semestriel 2012 pour les risques liés à la Société et à son activité.

⁶ Hors hypothèses d'ajustements éventuels des bases de conversion

► Ajustement des droits des porteurs d'OCEANE

Dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant de 1 967 637 euros, par émission de 1 311 758 actions nouvelles au prix de 1,50 euro de valeur nominale chacune, les droits des porteurs d'OCEANE sont modifiés comme suit :

Conformément au paragraphe 3.2.6 du document d'information du 16 janvier 2013, et à l'article R.228-91 du Code de commerce, le ratio de conversion des OCEANE est modifié par application d'un coefficient multiplicateur de 1,038 (parité initiale de 1 action pour 1 OCEANE).

Cette information a fait l'objet d'une publication au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°86 du 18 juillet 2014.

VI.8 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et distribution de dividende

L'assemblée générale du 26 juin 2014, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, a décidé d'affecter le résultat net de NATUREX S.A s'élevant à - 3 207 282,41 euros sur l'exercice 2013, au poste « report à nouveau ».

Ce poste est ainsi porté de 7 065 026,21 euros à 3 857 743,80 euros.

Les actionnaires ont également voté en faveur d'un paiement de dividende d'un montant de 0,10 € par action, soit 787 054,90 euros prélevés sur le poste « report à nouveau ». Le dividende distribué est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Cette distribution porte sur l'ensemble des actions ordinaires en circulation à la date du 2 juillet 2014 (record date/date d'arrêté) ; en sont exclues les actions auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité (5 107 actions) ainsi que les actions issues de l'augmentation de capital initiée le 4 juin 2014 dont la livraison a eu lieu le 3 juillet 2014.

Les sommes correspondantes aux dividendes non versés à raison des actions auto-détenues seront affectées au poste « report à nouveau ».

► Option pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions

L'assemblée générale du 26 juin 2014 a également proposé aux actionnaires d'opter pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions entre le 8 juillet 2014 et le 14 août 2014 inclus et en faire la demande auprès des intermédiaires financiers habilités à payer le dividende.

En conséquence, tout actionnaire qui n'aurait pas opté en faveur du paiement du dividende en actions au terme de ce délai percevra le paiement du dividende en numéraire.

Le prix de l'action remise en paiement du dividende a été fixé à 59,11 euros, correspondant à 90% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédent la date de l'assemblée générale du 26 juin 2014, diminué du montant net du dividende, conformément aux dispositions de l'article L.232-19 du Code de commerce. Il est précisé que les cours cotés ont été ajustés du prix du droit préférentiel de souscription (valeur théorique de 2,14€) dont le détachement a eu lieu le 5 juin 2014.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

Un avis Euronext détaillant les modalités pratiques de cette option est paru le 2 juillet 2014.

L'admission des actions nouvelles sur NYSE Euronext Paris a été fixée au 29 août 2014, date de mise en paiement du dividende en numéraire.

Les actions émises en paiement du dividende porteront jouissance au 1^{er} janvier 2014.

En date du 26 août 2014, la Société a été informée par Société Générale Securities Services, le gestionnaire du service titres, des résultats de l'option de paiement du dividende en actions :

- 11 804 actions ont été souscrites au prix unitaire de 59,11 euros.

L'augmentation de capital consécutive à la souscription au paiement du dividende en actions sera constatée par le Conseil d'administration le 29 août 2014.

VII. Carnet de l'actionnaire

NATUREX est coté depuis octobre 1996 sur NYSE Euronext à Paris, compartiment B



Nombre de titres composant le capital à la date de dépôt du présent document :

- ▶ 9 182 307 actions ordinaires (ISIN FR0000054694)

NATUREX fait partie des indices CAC Small, Gaïa Index.

NATUREX est éligible au SRD « long-seulement ».

En décembre 2011, NATUREX a mis en place un programme d'American Depositary Receipt (ADR) sponsorisé de niveau I. Les ADR de NATUREX se négocient de gré à gré aux Etats-Unis sous le symbole NTUXY. A ce jour, ce programme n'a donné lieu à aucune émission d'ADR.

MNEMO : NRX - Reuters : NATU.PA - Bloomberg : NRX:FP - DR Symbol: NTUXY

► Evolution de la valeur

Il est précisé que suite à l'augmentation de capital de juin 2014, Euronext a procédé à l'ajustement des cours antérieurs à cette opération afin de permettre des comparaisons homogènes avec les cours post-augmentation de capital.

Le tableau ci-après prend en compte ces ajustements.

	Cours (en €)			Volumes (en nombre de titres)		Capitaux (en millions d'€)
	Moyen (clôture)	Le + haut	Le + bas	Par mois	Par séance de cotation	Total mensuel
Janvier 2014	59,465	61,330	56,170	179 730	8 170	11,02
Février 2014	61,630	63,483	58,391	179 060	8 953	11,37
Mars 2014	62,727	64,017	61,107	173 410	8 258	11,16
Avril 2014	61,720	63,037	60,137	225 152	11 258	14,34
Mai 2014	63,155	66,441	60,767	135 197	6 438	8,84
Juin 2014	66,014	68,700	63,047	230 850	10 993	15,31
1^{er} semestre 2014	62,451	68,700	56,170	187 233	9 011	12,01
Juillet 2014	65,557	67,230	63,160	165 817	7 209	10,84

Source : NYSE Euronext Paris (Informations mensuelles, extrêmes et moyennes de la période)

Sur le 1^{er} semestre 2014, le volume moyen mensuel de titres échangés s'est élevé à 9 011 titres générant 12,0 millions d'euros de capitaux sur la période, et le cours moyen de clôture s'est élevé à 62,451 euros par action.

En date du 30 juin 2014 (dernière séance de bourse du mois de juin), le cours de clôture de l'action NATUREX était de 66,81 euros pour 4 381 titres échangés sur la séance, représentant 292 694,61 euros de capitaux. La capitalisation boursière s'élevait à cette date à 526,0 millions d'euros, sur la base de 7 870 549 actions ordinaires composant le capital à cette date.

Au 28 août 2014, la capitalisation boursière s'élève à 549,0 millions d'euros pour 9 182 307 actions en circulation.

► Gestion des titres

La gestion des titres inscrits en nominatif pur est assurée par l'établissement :

SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICE

Service Nominatif Clientèle Emetteurs

B.P. 81236

44312 NANTES CEDEX 3

► Gestion du contrat de liquidité

La gestion du contrat de liquidité est assurée par EXANE BNP PARIBAS.

► **Suivi analystes**

BERENBERG BANK, CM-CIC SECURITIES, DAVY RESEARCH, EXANE BNP PARIBAS, ID Midcaps, KEPLER-CHEUVREUX, NATIXIS, PORTZAMPARC, SOCIETE GENERALE.

VIII. Description des principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice

La politique de gestion des risques financiers (risques de crédit, risques de liquidité, risques de change, risques de taux) est détaillée en note 12 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés.

Concernant le risque de liquidité présenté au sein de cette note, NATUREX confirme qu'elle est en mesure de faire face à ses échéances à venir sur un horizon de 12 mois à compter du dépôt du présent document.

Concernant le risque pays auquel est confronté NATUREX dans le cadre de ses implantations industrielles et commerciales mondiales, il est à noter que l'aggravation de la crise Ukraine/Russie ces derniers mois a pénalisé directement les clients de NATUREX sur cette zone, perturbant par là-même l'activité commerciale en Europe de l'Est. Ce risque est néanmoins maîtrisé compte tenu de la contribution limitée des ventes à destination de ces deux pays au chiffre d'affaires global, mais le Groupe reste cependant vigilant sur l'évolution de la situation. A noter que le Groupe possède un bureau commercial à Moscou en Russie et aucune implantation industrielle dans ces deux pays.

A l'exception de ce qui précède, la Société n'a relevé pour les six mois à venir, aucune évolution significative des risques et incertitudes inhérents à l'activité, à la structure, à la stratégie et à l'environnement de marché tels que décrits dans le Document de Référence 2013 pages 24 à 31 (Chapitre Présentation de NATUREX - §III-identification et gestion des principaux facteurs de risques), déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2014 sous le numéro D.14-0456 et disponible sur le site internet de la société (www.naturex.com) ou de l'AMF (www.amf-france.org).

IX. Perspectives – tendances

Il est rappelé que NATUREX ne communique pas de prévisions chiffrées.

Malgré un contexte macro-économique difficile (environnement de change particulièrement volatil), des perspectives de croissance mondiale revues à la baisse et l'aggravation de certains foyers de crise (Ukraine/Russie, Afrique et Moyen-Orient), la tendance de fond en matière d'ingrédients naturels est toujours bien orientée. En effet, l'attention toujours grandissante des consommateurs quant à la naturalité des produits (tant en alimentaire qu'en cosmétique ou en santé), ainsi que le renforcement des contraintes réglementaires encadrant les additifs, offrent des perspectives de développement importantes.

La situation économique et géopolitique a eu ces derniers mois des répercussions sérieuses non seulement sur les plans d'approvisionnement des industriels (révision à la baisse de leurs prévisions d'activité, effets d'ajustement de leurs stocks), mais également sur le développement de leurs projets dont certains lancements ont été retardés, entraînant en amont des effets de ralentissement parmi les acteurs du secteur.

Sur le 1^{er} semestre 2014, NATUREX a su s'appuyer sur ses atouts solides pour atténuer ces effets et les actions entreprises depuis dix-huit mois en termes de structuration du Groupe, d'amélioration de l'approche marketing et commerciale et le développement de solutions applicatives commencent à porter leurs fruits. Le Groupe devrait ainsi générer une croissance organique modeste sur le 2^{ème} semestre 2014 compte tenu d'un effet de base plus favorable, d'un bon pipeline de projets dont certains déboucheront sur de belles réalisations ainsi qu'un début de synergies générées par l'intégration de Vegetable Juices Inc. Par ailleurs, l'environnement de change s'annonce également plus favorable mais toujours volatil.

A moyen et long-terme, NATUREX demeure confiant en sa capacité à générer une croissance durable et créatrice de valeur grâce à :

- Une structure managériale et organisationnelle renforcée, dimensionnée pour gérer la croissance de l'activité et saisir de nouvelles opportunités de croissance externe dans un secteur en consolidation ;
- Une présence commerciale à la fois globale et locale favorisant la proximité avec nos clients ;
- Une capacité R&D créative et collaborative pour le développement de concepts innovants et différenciants, permettant d'anticiper les tendances de marché ;
- Un réseau de sourcing performant assurant une qualité optimale des matières premières dans une approche de développement durable ;
- Un outil industriel polyvalent et un savoir-faire en matière d'extraction et de purification d'actifs innovants.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET ANNEXES AU 30 JUIN 2014

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	54
ETAT RESUME DU RESULTAT GLOBAL	54
BILAN CONSOLIDE	55
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	56
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	57
NOTE 1 Sociétés du périmètre et méthodes de consolidation.....	58
NOTE 2 Déclaration de conformité.....	58
NOTE 3 Principes et méthodes comptables	59
NOTE 4 Informations générales	61
NOTE 5 Regroupement d'entreprises	63
NOTE 6 Informations sectorielles	64
NOTE 7 Goodwill	65
NOTE 8 Actifs non courants	66
NOTE 9 Juste valeur des actifs et passifs financiers.....	67
NOTE 10 Dettes financières	70
NOTE 11 Avantages du personnel	72
NOTE 12 Gestion des risques financiers	72
NOTE 13 Charges de personnel	75
NOTE 14 Autres charges opérationnelles non courantes	76
NOTE 15 Impôt sur les bénéfices.....	77
NOTE 16 Gestion du capital	77
NOTE 17 Parties liées et engagements hors bilan	79
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014 .	80

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
Chiffre d'affaires		158 341	165 754
Production stockée		2 627	6 865
Subventions d'exploitation		982	1 122
Autres produits de l'activité		1 504	4 368
Achats consommés		(62 045)	(71 686)
Charges de personnel		(36 955)	(34 418)
Charges externes		(38 349)	(41 912)
Impôts et taxes		(1 185)	(1 178)
Dotations aux amortissements et pertes de valeurs	8	(9 824)	(8 506)
Autres produits et charges opérationnels courants		(738)	(559)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		14 357	19 850
Autres charges opérationnelles non courantes	14	(1 128)	(535)
Autres produits opérationnels non courants	14	-	-
RESULTAT OPERATIONNEL		13 230	19 315
Quote-part de résultat net des entreprises MEE		95	(13)
RESULTAT OPERATIONNEL APRES QUOTE-PART MEE		13 324	19 301
Coût de l'endettement financier net		(3 929)	(2 855)
Autres produits et charges financiers		1 092	(1 072)
RESULTAT AVANT IMPÔT		10 488	15 374
Charge d'impôt	15	(2 999)	(5 237)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		7 489	10 137
Résultat de la période attribuable aux :			
propriétaires de la société	16.2	7 475	10 121
participations ne donnant pas le contrôle		14	16
Résultat par action :			
résultat de base par action (en euros)		0,9518	1,3017
résultat dilué par action (en euros)		0,9416	1,2699

ETAT RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
RESULTAT NET DE LA PERIODE	7 489	10 137
Écarts actuariels	(711)	-
Impôts différés sur écarts actuariels	149	-
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(562)	-
Profits / pertes résultant de la conversion des états financiers d'une activité à l'étranger	3 379	(4 455)
Variation de juste valeur des dettes sur minoritaires	(115)	-
Variation de juste valeur des instruments de couverture	3	636
Impôts différés sur les instruments de couverture	(2)	(213)
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat	3 265	(4 033)
RESULTAT GLOBAL TOTAL	10 192	6 104
Attribuable aux propriétaires de la société	10 178	6 090
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	14	15

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

BILAN CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013
ACTIF NON-COURANT			
Goodwill	7	148 757	111 843
Autres immobilisations incorporelles	8	22 618	13 597
Immobilisations corporelles	8	141 299	128 079
Actifs financiers non courants	8	1 716	1 725
Entreprises mises en équivalence	8	4 405	4 268
Instruments dérivés non courants	9	-	-
Impôts différés actifs	15	7 713	6 729
ACTIF COURANT		279 476	249 549
Stocks		165 181	155 619
Instruments dérivés courants	9	92	188
Créances d'impôt exigibles		1 385	1 251
Clients et autres débiteurs		89 549	79 867
Actifs financiers courants		503	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	22 766	12 623
TOTAL ACTIF		605 985	515 790

<i>En milliers d'euros</i>		30/06/2014	31/12/2013
Capital		11 806	11 765
Prime d'émission		169 713	169 058
Réserves		94 546	75 544
Résultat de la période		7 489	16 822
CAPITAUX PROPRES		283 554	273 189
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		283 125	272 775
Participations ne donnant pas le contrôle		429	414
PASSIF NON-COURANT		184 834	106 516
Dettes financières non courantes	10	169 320	91 025
Instruments dérivés non courants	9	689	724
Avantages du personnel	11	4 944	3 988
Impôts différés passifs	15	9 881	10 778
PASSIF COURANT		137 597	136 085
Dettes financières courantes	10	67 163	72 228
Instruments dérivés courants	9	563	628
Provisions courantes		445	400
Dettes d'impôt exigibles		1 238	4 172
Fournisseurs et autres créditeurs		67 990	58 628
Concours bancaires	10	198	29
TOTAL PASSIF		605 985	515 790

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>		1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
Résultat net de la période		7 489	10 137
Ajustements n'ayant pas d'impact sur la trésorerie :			
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE		(95)	13
Dotations nettes d'amortissements et provisions		10 030	8 553
Charges et produits liés aux stocks options		(320)	184
Plus ou moins values de cessions		331	(82)
Coût de l'endettement financier net		3 929	2 855
Autres produits et charges financiers		(1 092)	1 072
Charge d'impôt		2 999	5 237
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle, avant variation de BFR		23 271	27 969
Impôt versé		(7 525)	(3 064)
Variation des stocks		927	(25 375)
Variation des créances clients et comptes rattachés		(4 225)	(9 056)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 105	16 325
Flux net de trésorerie lié à l'activité opérationnelle	A	18 553	6 799
Acquisitions et prises de participations, net de la trésorerie acquise		(56 112)	(4 548)
Investissements incorporels		(2 175)	(1 650)
Investissements corporels		(9 767)	(11 776)
Investissements financiers		(633)	(201)
Cessions d'immobilisations		87	47
Remboursements immobilisations financières		199	3 263
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	B	(68 402)	(14 865)
Produits de l'émission d'actions		796	2 614
Dividendes versés aux actionnaires		(128)	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		219 430	35 715
Remboursements d'emprunts, net des instruments dérivés		(158 860)	(14 705)
Remboursements des dettes résultants de contrats de location-financement		(98)	(95)
Variation des autres passifs financiers		588	(1 420)
Intérêts financiers versés		(2 467)	(4 057)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	C	59 261	18 051
Variation de trésorerie	A+B+C	9 412	9 986
Trésorerie de clôture		22 568	13 747
Trésorerie d'ouverture		12 594	3 464
Effet des variations de change sur la trésorerie détenue		(561)	(297)
Variation de la trésorerie		9 412	9 986

L'analyse du tableau de flux de trésorerie est présentée dans le rapport semestriel d'activité « II.2 Analyse des résultats consolidés » du présent document.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Primes	Actions propres	Réserves Groupe	Réserves de conversion	Résultat part du groupe	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
<i>En milliers d'euros</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2013	11 593	165 511	(134)	55 573	2 769	22 901	258 213	412	258 625
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	16 815	16 815	7	16 822
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(6 783)	-	(6 783)	(5)	(6 788)
Variation de la juste valeur des dettes sur minoritaires	-	-	-	(1 175)	-	-	(1 175)	-	(1 175)
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôt	-	-	-	971	-	-	971	-	971
Écarts actuariels, nets d'impôt	-	-	-	785	-	-	785	-	785
Autres éléments du résultat global	-	-	-	581	(6 783)	-	(6 202)	(5)	(6 207)
Résultat global total de la période	-	-	-	581	(6 783)	16 815	10 613	2	10 615
Affectation des résultats	-	-	-	22 901	-	(22 901)	-	-	-
Distribution de dividendes	19	617	-	(820)	-	-	(184)	-	(184)
Exercice stocks options	153	2 930	-	-	-	-	3 083	-	3 083
Avantages stocks options	-	-	-	513	-	-	513	-	513
Variation des actions propres	-	-	(291)	-	-	-	(291)	-	(291)
Part capitaux propres des obligations convertibles, nette d'impôt	-	-	-	826	-	-	826	-	826
Divers	-	-	-	2	-	-	2	-	2
Total des transactions avec les propriétaires	172	3 547	(291)	23 421	-	(22 901)	3 949	-	3 949
Capitaux propres au 1er janvier 2014	11 765	169 058	(425)	79 575	(4 013)	16 815	272 775	414	273 189
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	7 475	7 475	14	7 489
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	3 379	-	3 379	()	3 379
Variation de la juste valeur des dettes sur minoritaires	-	-	-	(115)	-	-	(115)	-	(115)
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôt	-	-	-	2	-	-	2	-	2
Écarts actuariels, nets d'impôt	-	-	-	(562)	-	-	(562)	-	(562)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(676)	3 379	-	2 703	()	2 703
Résultat global total de la période	-	-	-	(676)	3 379	7 475	10 178	14	10 192
Affectation des résultats	-	-	-	16 815	-	(16 815)	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(915)	-	-	(915)	-	(915)
Exercice stocks options	41	654	-	-	-	-	695	-	695
Avantages stocks options	-	-	-	291	-	-	291	-	291
Variation des actions propres	-	-	101	-	-	-	101	-	101
Total des transactions avec les propriétaires	41	654	101	16 191	-	(16 815)	172	-	172
Capitaux propres au 30 juin 2014	11 806	169 713	(324)	95 091	(634)	7 475	283 125	429	283 554

NOTE 1 SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2014, le périmètre de consolidation est le suivant :

Dénomination Sociale	Pays	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Naturex SA	France	N/A	N/A	Intégration globale
Chile Botanics S.A.	Chili	51%	51%	Intégration globale
ITRAD	Côte d'Ivoire	100%	100%	Intégration globale
Naturex (Corée)	Corée	100%	100%	Intégration globale
Naturex AG	Suisse	100%	100%	Intégration globale
Naturex Australia Pty Ltd	Australie	100%	100%	Intégration globale
Naturex Chile	Chili	100%	100%	Intégration globale
Naturex Coopération U.A	Pays -Bas	100%	100%	Intégration globale
Naturex Cooperative LLC	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Naturex DBS LLC	Etats-Unis	95%	95%	Intégration globale
Naturex GMBH	Allemagne	100%	100%	Intégration globale
Naturex Holdings Inc	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Naturex Inc	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Naturex Inc (Canada)	Canada	100%	100%	Intégration globale
Naturex Industrial SL	Espagne	100%	100%	Intégration globale
Naturex Ingredientes Naturais Ltda	Brésil	100%	100%	Intégration globale
Naturex Ingredientes Naturales S.A. de C.V	Mexique	100%	100%	Intégration globale
Naturex Ingredients Pty Ltd	Australie	100%	100%	Intégration globale
Naturex K.K	Japon	100%	100%	Intégration globale
Naturex LLC	Russie	99%	99%	Intégration globale
Naturex Ltd	Royaume-Uni	100%	100%	Intégration globale
Naturex Maroc	Maroc	96%	96%	Intégration globale
Naturex SpA	Italie	100%	100%	Intégration globale
Naturex Spain SL	Espagne	100%	100%	Intégration globale
Naturex SPRL	Belgique	100%	100%	Intégration globale
Naturex Trading Shanghai Co, Ltd	Chine	100%	100%	Intégration globale
Naturex UK	Royaume-Uni	100%	100%	Intégration globale
SCI Les Broquetons	France	100%	100%	Intégration globale
The Talin Co Ltd	Royaume-Uni	100%	100%	Intégration globale
Valentine Agro Private Limited	Inde	100%	100%	Intégration globale
Valentine Foods Private Limited	Inde	100%	100%	Intégration globale
Vegetable Juices Inc	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Zpow Pektowin S.A.	Pologne	100%	100%	Intégration globale
AKER Biomarine Financing LLC	Etats-Unis	50%	50%	Mise en équivalence
AKER Biomarine Manufacturing LLC	Etats-Unis	50%	50%	Mise en équivalence
AKBMF SARL	France	50%	50%	Mise en équivalence
Biopolis	Espagne	25%	25%	Non consolidée

NOTE 2 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis en conformité avec IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe publiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, disponibles sur le site www.naturex.com. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en application des principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les normes IFRS adoptées par l'Union Européenne à cette date.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration du 29 août 2014.

NOTE 3 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2013, à l'exception des nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2014 décrites dans le paragraphe 3.1 ci-dessous.

3.1 Nouvelles normes et interprétations obligatoires au 1er janvier 2014

Le Groupe a adopté les normes et amendements suivants, y compris tout amendement corrélatif aux autres normes dont la date de première application est au 1er janvier 2014.

IFRS 10 «ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS», IFRS 11 «PARTENARIATS», IFRS 12, «INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS» et IAS 28 « PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES » (date d'application obligatoire dans l'Union Européenne le 1er janvier 2014)

IFRS 10 introduit un modèle de contrôle unique pour déterminer si une entité faisant l'objet d'un investissement doit être consolidée. Selon IFRS 11, la forme d'un partenariat, bien que restant un élément important à considérer, n'est plus le facteur essentiel pour sa qualification comptable et donc pour sa comptabilisation ultérieure. Ces changements n'ont pas conduit le Groupe à réviser ses conclusions quant à son périmètre de consolidation, ni à modifier la comptabilisation de certaines de ses entités.

IFRS 12 rassemble en une seule norme les informations à fournir sur la participation d'une entité dans des filiales, partenariats, entreprises associées et entités structurées non consolidées. Le Groupe évalue actuellement les dispositions d'IFRS 12 sur les informations annuelles à fournir en comparaison avec les informations requises précédemment.

Amendements aux normes IAS 32 « COMPENSATION DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS », IAS 36 « INFORMATIONS A FOURNIR SUR LA VALEUR RECOUVRABLE DES ACTIFS NON FINANCIERS » et IAS 39 « NOVATION DE DÉRIVÉS ET MAINTIEN DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE » (date d'application obligatoire dans l'Union Européenne le 1er janvier 2014)

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe au 30 juin 2014.

3.2 Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2014.

3.3 Recours à des estimations et aux jugements

La Direction a préparé les états financiers intermédiaires en faisant preuve de jugements, en prenant en compte des estimations et des hypothèses notamment dans la détermination et l'application des méthodes comptables. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêt des comptes.

Les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, susceptibles d'avoir un impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont identiques à ceux ayant affecté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

3.4 Saisonnalité

L'activité du Groupe est peu soumise à une saisonnalité.

L'approvisionnement d'une part, même s'il se fait par campagnes pour certaines matières premières, est globalement réparti sur l'année entière avec une hausse sensible au printemps et au début de l'été.

Les ventes sont elles aussi peu soumises à une saisonnalité de manière générale. Certaines gammes spécifiques présentent des effets saisonniers comme les colorants et arômes pour boissons du secteur Food & Beverage au printemps et en été. Quelques gammes de Nutrition & Health voient une plus forte progression en automne et en hiver. Au global les ventes par gammes se compensent entre elles et le mix produit est tel qu'il n'y a pas de saisonnalité marquée.

Cependant, l'année 2013 avait été marquée par des conditions de marché exceptionnelles sur le premier semestre 2013 liées à deux produits : le Svetol® (forte exposition médiatique aux Etats-Unis sur les effets minceurs de cet extrait de café vert) et l'extraction à façon de krill pour AKER BioMarine.

La majeure partie de l'extraction de krill pour AKER BioMarine, enregistrée dans l'activité Toll Manufacturing, sera progressivement transférée hors du périmètre du chiffre d'affaires publié à compter du 2^{ème} semestre 2014 compte tenu du démarrage de l'activité de la joint-venture créée avec AKER BioMarine.

NOTE 4 INFORMATIONS GÉNÉRALES

4.1 **Faits marquants de l'exercice**

4.1.1 Acquisition de VEGETABLE JUICES INC.

NATUREX a annoncé l'acquisition en date du 3 juin 2014 de VEGETABLE JUICES INC., société située à Chicago et spécialisée dans la production et la commercialisation d'ingrédients naturels à base de légumes.

Cette opération s'inscrit dans les axes stratégiques prioritaires définis par le Groupe en matière de croissance externe et contribue à renforcer le positionnement de multi-spécialiste des ingrédients naturels du Groupe, notamment sur le marché encore largement atomisé et très porteur des ingrédients à base de fruits et légumes.

L'acquisition de VEGETABLE JUICES INC. permet à NATUREX de doubler sa taille dans l'activité Food & Beverage aux Etats-Unis et d'accélérer sa progression sur ce marché notamment dans le domaine des ingrédients techniques à base de légumes.

4.1.2 Acquisition des activités de Quillaia et de Yucca de BERGHAUSEN CORPORATION

NATUREX a annoncé le 9 juin 2014 l'acquisition des activités de Quillaia et de Yucca de la société américaine BERGHAUSEN CORPORATION.

Cette acquisition permet de renforcer l'offre de NATUREX pour les marchés de l'agroalimentaire et de l'alimentation animale. Ce rachat s'inscrit dans la continuité de l'acquisition réalisée en fin d'année 2013 de CHILE BOTANICS S.A., une société chilienne spécialisée dans les extraits de Quillaia.

4.1.3 Aménagement du crédit structuré

Dans le cadre de son endettement financier, le Groupe a procédé le 3 juin 2014 à l'aménagement de sa dette financière.

Cette nouvelle convention permet au Groupe d'allonger la maturité de sa dette et de bénéficier de nouvelles lignes de crédit pour financer ses programmes d'acquisition et d'investissement. Les différentes tranches et lignes de crédit sont détaillées en note 10.

La dette a été souscrite dans les deux principales devises du Groupe (Euro et Dollar) afin de couvrir ses flux de trésorerie et de limiter son exposition aux risques de change.

4.2 **Evènements post clôture**

4.2.1 Augmentation de capital

NATUREX a annoncé le 4 juin 2014 le lancement d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Le 25 juin 2014, NATUREX annonce le succès de l'opération dont le produit brut, prime d'émission

incluse, s'élève ainsi à 67.227.597,50 euros et se traduit par l'émission de 1.311.758 actions nouvelles au prix unitaire de 51,25 euros.

Cette augmentation de capital a pour objet de poursuivre la stratégie de croissance externe du Groupe et d'accélérer son développement dans un secteur en phase de concentration. Elle a d'ores et déjà permis de financer l'acquisition de VEGETABLE JUICES INC. réalisée le 3 juin 2014 et l'acquisition plus modeste des activités de BERGHAUSEN CORPORATION annoncée le 9 juin 2014.

Le 3 juillet 2014, la société a enregistré la réalisation effective de l'opération d'augmentation de capital, date de paiement et cotation des actions nouvelles.

4.2.2 Fermeture du site de Shingle Springs, Californie

Le Groupe annonce la fin de l'activité de son site Shingle Springs en Californie. Depuis 2002, ce site était dédié au mélange de produits nutraceutiques.

Cette fermeture de site s'inscrit dans une stratégie de rationalisation des opérations de production des produits nutraceutiques sur le site du New Jersey, acquis en 2005.

L'arrêt de l'activité de production entraînera la suppression de 17 postes dont l'impact sur les états financiers restera néanmoins limité sur le second semestre 2014. Les actifs immobiliers d'une valeur de 2,8 millions d'euros présentés dans les états financiers du premier semestre feront l'objet d'une évaluation à la valeur de réalisation lors du second semestre 2014.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

NOTE 5 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

5.1 VEGETABLE JUICES INC.

En juin 2014, le Groupe a acquis 100% des parts de la société VEGETABLE JUICES INC.

La société a été intégrée en date du 1^{er} juin 2014, selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe.

L'affectation provisoire du prix d'acquisition et les actifs et passifs comptabilisés au titre de ce regroupement se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs comptables acquises	Ajustements de juste valeur	Notes détaillées	Juste valeur à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	8 812	1 766	(a)	10 578
Immobilisations incorporelles	-	8 263	(b)	8 263
Immobilisations financières	-	-		-
Stocks	8 630	(210)		8 419
Créances clients et autres débiteurs	5 041	-		5 041
Créances d'impôt courant	-	-		-
Actifs d'impôts différés	-	-		-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	-		1
Emprunts	(10 159)	-		(10 159)
Passifs d'impôts différés	-	-		-
Provisions	-	-		-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(2 500)	-		(2 500)
Dettes d'impôt exigibles	(34)	-		(34)
Concours bancaires	(69)	-		(69)
Actifs et passifs nets identifiables	9 721	9 819		19 539
Goodwill résultant de l'acquisition				35 190
Contrepartie transférée en numéraire				54 729
Contrepartie en dette financière à court terme				-
Contrepartie en dette financière à long terme				-
Trésorerie acquise				(68)
Sortie nette de trésorerie				54 797

Les principaux ajustements de juste valeur sont détaillés ci-après :

- L'ensemble immobilier et les équipements de production ont été revalorisés à la juste valeur de 10,6 millions d'euros sur la base d'une évaluation par un expert indépendant.
- La revalorisation des immobilisations incorporelles se compose principalement de listes clients et du savoir-faire.

Le chiffre d'affaires réalisé par Vegetable Juices Inc. depuis le 1^{er} janvier 2014 et jusqu'au 30 juin 2014 s'élève à 24 738 milliers de dollars, son résultat net à 1 683 milliers de dollars.

Au 30 juin 2014, les résultats du Groupe intègrent le chiffre d'affaires réalisé par Vegetable Juices Inc. pour un montant de 3 946 milliers de dollars, et son résultat net pour un montant de 305 milliers de dollars.

5.2 BERGHAUSEN

En juin 2014, le Groupe a acquis les activités d'extrait de Quillaia et de Yucca de BERGHAUSEN CORPORATION.

Cette acquisition constitue une branche d'activité et entre dans le champ d'application de la norme IFRS 3.

L'affectation provisoire du prix d'acquisition et les actifs et passifs comptabilisés au titre de ce regroupement se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs comptables acquises	Ajustements de juste valeur	Notes détaillées	Juste valeur à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	-	-		-
Immobilisations incorporelles	-	404	(a)	404
Immobilisations financières	-	-		-
Stocks	189	-		189
Créances clients et autres débiteurs	94	-		94
Créances d'impôt courant	-	-		-
Actifs d'impôts différés	-	-		-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-		-
Emprunts	-	-		-
Passifs d'impôts différés	-	-		-
Provisions	-	-		-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(316)	-		(316)
Dettes d'impôt exigibles	-	-		-
Actifs et passifs nets identifiables	(33)	404		371
Goodwill résultant de l'acquisition				943
Contrepartie transférée en numéraire				798
Contrepartie en dette financière à court terme				172
Contrepartie en dette financière à long terme				345
Trésorerie acquise				-
Sortie nette de trésorerie				798

Les principaux ajustements de juste valeur sont détaillés ci-après :

- (a) La revalorisation des immobilisations incorporelles se compose principalement de listes clients.

NOTE 6 INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations financières par secteurs opérationnels sont détaillées ci-après :

Au 1^{er} semestre 2014 :

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Europe	Afrique	Asie	Océanie	Total des secteurs	Retraitements	Eliminations Intersectorielles	Consolidé
Chiffre d'affaires	63 871	85 205		9 265		158 341	-	-	158 341
Chiffre d'affaires intersecteurs	14 877	82 577		83		97 537	-	(97 537)	-
Dotations aux amortissements	(1 346)	(8 012)		(165)		(9 523)	(300)		(9 824)
Résultat opérationnel des secteurs	7 598	5 894		60		13 551	(284)	(38)	13 230
Quote-part de résultat net des entreprises MEE						95	-	-	95
Résultat financier						(2 962)	10	116	(2 837)
Impôt						(4 318)	1 319	-	(2 999)
Résultat net						6 366	1 045	78	7 489

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

Au 1^{er} semestre 2013 :

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs	Retraitements	Eliminations Intersectorielles	Consolidé
Chiffre d'affaires	69 241	87 012	9 500	165 754	-	-	165 754
Chiffre d'affaires intersecteurs	11 678	96 137	873	108 687	-	(108 687)	-
Dotations aux amortissements	(1 195)	(6 880)	(212)	(8 287)	(219)	-	(8 506)
Résultat opérationnel des secteurs	8 745	12 929	(675)	20 998	(1 780)	97	19 315
Quote-part de résultat net des entreprises MEE				(13)	-	-	(13)
Résultat financier				(3 927)	-	-	(3 927)
Impôt				(5 237)	-	-	(5 237)
Résultat net				10 137	-	-	10 137

Au 30 juin 2014 :

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs
Total des actifs	219 412	364 459	22 114	605 985
Total des acquisitions d'investissements incorporels	91	2 083	1	2 175
Total des acquisitions d'investissements corporels	1 957	6 435	1 375	9 767
Total des passifs (hors capitaux propres)	25 403	294 782	2 246	322 431

Au 31 décembre 2013 :

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs
Total des actifs	146 173	349 985	19 632	515 790
Total des acquisitions d'investissements incorporels	28	3 464	67	3 559
Total des acquisitions d'investissements corporels	3 797	18 987	1 171	23 954
Total des passifs (hors capitaux propres)	23 594	216 441	2 565	242 601

NOTE 7 GOODWILL

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2014	Ajustements de Juste Valeur	Entrée de périmètre	Sorties	Ecarts de Change	30/06/2014
Amériques	50 114	-	36 133	-	238	86 485
Europe / Afrique	55 402	-	-	(263)	513	55 653
Asie / Océanie	6 326	-	-	-	293	6 619
Total	111 843	-	36 133	(263)	1 044	148 757

Les goodwill font l'objet de tests d'impairment annuels. Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, aucun test complémentaire n'a été effectué au cours du 1^{er} semestre 2014.

Les goodwill des sociétés CHILE BOTANICS S.A, VEGETABLE JUICES INC. et BERGHAUSEN sont en cours d'affectation au 30 juin 2014.

NOTE 8 ACTIFS NON COURANTS

8.1 Acquisitions et cessions

Au 30 juin 2014, les valeurs brutes des immobilisations se décomposent comme suit :

	01/01/2014	Autres mouvements	Entrées de périmètre et ajustements de juste valeur	Augmentations	Cessions ou mises au rebut	Ecart de change	30/06/2014
<i>En milliers d'euros</i>							
Goodwill	111 843	-	36 133	-	(263)	1 044	148 757
Clientèle	5 806	-	6 227	317	-	47	12 398
Logiciels et autres	7 534	-	2 440	390	-	5	10 369
Frais de développement	7 523	-	-	80	-	6	7 609
Immobilisations en cours	2 658	-	-	1 387	-	2	4 048
Autres Immobilisations Incorporelles	23 522	-	8 667	2 175	-	60	34 423
Terrains	15 492	-	1 176	-	-	133	16 800
Constructions & Aménagements	98 345	2 375	8 090	710	(90)	595	110 026
Installations techniques matériels et outillages	74 980	1 630	4 561	1 401	(191)	595	82 976
Autres immobilisations corporelles	12 619	144	680	967	(91)	105	14 424
Immobilisations en cours	9 412	(4 149)	99	6 690	-	32	12 084
Immobilisations corporelles	210 847	-	14 606	9 767	(372)	1 460	236 309
Titres de participation	340	-	-	-	-	-	340
Prêts	3	-	-	-	-	(1)	2
Dépôts et cautionnements	1 382	-	-	176	(199)	14	1 374
Actifs financiers	1 725	-	-	176	(199)	14	1 716
Entreprises mises en équivalence	4 268	-	95	-	-	42	4 405
Total des actifs non courants en valeur brute	352 205	-	59 501	12 118	(833)	2 620	425 612

8.2 Amortissements et dépréciations

Au 30 juin 2014, les amortissements et dépréciations des immobilisations se décomposent comme suit :

	01/01/2014	Autres mouvements	Entrées de périmètre et ajustements de juste valeur	Dotations	Cessions ou mises au rebut	Pertes de valeur	Ecart de change	30/06/2014
<i>En milliers d'euros</i>								
Clientèle	1 186	-	-	317	-	-	27	1 530
Logiciels et autres	4 913	-	-	868	-	-	9	5 789
Frais de développement	3 826	-	-	659	-	-	2	4 487
Autres Immobilisations Incorporelles	9 925	-	-	1 843	-	-	38	11 806
Constructions & Aménagements	30 832	5	3 227	3 452	-	-	142	37 657
Installations techniques matériels et outillages	44 739	(5)	184	3 507	(145)	(12)	275	48 542
Autres immobilisations corporelles	7 198	-	617	1 033	(90)	-	52	8 811
Immobilisations corporelles	82 768	-	4 028	7 992	(235)	(12)	469	95 010
Titres de participation	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des amortissements et dépréciations	92 693	-	4 028	9 835	(235)	(12)	506	106 816

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

8.3 Entreprises mises en équivalence

La joint-venture AKER est le seul partenariat dans lequel le Groupe a une participation.

AKER BIOMARINE MANUFACTURING LLC et AKER BIOMARINE FINANCING LLC sont les joint-ventures créées en partenariat avec Aker Biomarine Antartic AS. La joint-venture AKER BIOMARINE MANUFACTURING LLC, dont l'usine de production est implantée aux Etats-Unis, permet de combiner le savoir-faire d' Aker Biomarine avec l'expertise de NATUREX dans l'extraction, et garantit un volume d'approvisionnement supérieur en huile de krill. La joint-venture AKER BIOMARINE FINANCING LLC accueille le financement du partenariat.

Aker Biomarine Antartic AS et le Groupe détiennent chacun 50 % du capital et des droits de vote des partenariats. Le Groupe a donc qualifié son intérêt dans la joint-venture AKER de participation dans une coentreprise.

Le montant du résultat mis en équivalence au 30 juin 2014 est un gain de 95 milliers d'euros.

Les états financiers simplifiés du partenariat au 30 juin 2014 se présentent comme suit :

<i>En milliers d'euros (données non auditées)</i>	30/06/2014	<i>En milliers d'euros (données non auditées)</i>	1^{er} semestre 2014
Actifs non courants	24 272	Produits opérationnels	273
Actifs courants	3 720	Charges opérationnelles	(337)
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>1 216</i>	<i>Dont dotations aux amortissements</i>	<i>(12)</i>
Capitaux propres	8 810	Produits d'intérêts	314
Passifs non courants	13 847	Charges d'intérêts	(59)
<i>Dont passifs financiers non courants (à l'exclusion des dettes fournisseurs et autres créditeurs et des provisions)</i>	<i>13 847</i>	Autres charges et produits financiers	-
Passifs courants	5 335	Résultat net	190
<i>Dont passifs financiers courants (à l'exclusion des dettes fournisseurs et autres créditeurs et des provisions)</i>	<i>2 860</i>		

Le Groupe garantit un emprunt à AKER BIOMARINE FINANCING LLC, à hauteur de 6 millions de dollars.

Le partenaire du Groupe dans la joint-venture bénéficie d'une option d'achat sur l'intégralité des titres AKER BIOMARINE MANUFACTURING LLC détenus par NATUREX INC., exerçable en mars 2019.

NOTE 9 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidatrice.

La hiérarchie des justes valeurs est la suivante :

- Niveau 1 : la juste valeur est basée sur des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : la juste valeur est évaluée à l'aide de données («inputs»), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.
- Niveau 3 : la juste valeur est basée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Le tableau ci-dessous présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, ainsi que leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur, pour les instruments financiers évalués à la juste valeur. Il ne comprend pas d'information quant à la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans la mesure où la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Au 30 juin 2014, l'analyse des instruments financiers comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie est la suivante :

	Valeur comptable	Juste Valeur		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>En milliers d'euros</i>				
Titres de participation, nets	340			340
Instruments dérivés actif courants	92		92	
Valeurs mobilières de placement	524	524		
Actifs financiers évalués à la juste valeur	956	524	92	340
Dépôts, cautionnement et prêts	1 879			
Clients et autres débiteurs	89 549			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 242			
Actifs financiers non évalués à la juste valeur	113 670			
Instruments dérivés passif non courants	(689)		(689)	
Instruments dérivés passif courants	(563)		(563)	
Dettes sur participations ne donnant pas le contrôle	(4 054)			(4 054)
Passifs financiers évalués à la juste valeur	(5 307)	-	(1 253)	(4 054)
Emprunts obligataires convertibles	(17 057)			
Emprunts et leasing	(205 121)			
Autres dettes financières	(10 240)			
Dettes rattachées à des participations	(10)			
Fournisseurs et autres créditeurs	(67 990)			
Découverts bancaires	(198)			
Passifs financiers non évalués à la juste valeur	(300 617)			

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

Au 31 décembre 2013 :

	Valeur comptable	Juste Valeur		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>En milliers d'euros</i>				
Titres de participation, nets	340			340
Instruments dérivés actif courants	188		188	
Valeurs mobilières de placement	348	348		
Actifs financiers évalués à la juste valeur	876	348	188	340
Dépôts, cautionnement et prêts	1 382			
Clients et autres débiteurs	79 867			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 275			
Actifs financiers non évalués à la juste valeur	93 524			
Instruments dérivés passif non courants	(724)		(724)	
Instruments dérivés passif courants	(628)		(628)	
Dettes sur participations ne donnant pas le contrôle	(3 939)			(3 939)
Passifs financiers évalués à la juste valeur	(5 291)	-	(1 352)	(3 939)
Emprunts obligataires convertibles	(17 343)			
Emprunts et leasing	(132 794)			
Autres dettes financières	(9 129)			
Dettes rattachées à des participations	(49)			
Fournisseurs et autres créditeurs	(58 628)			
Découverts bancaires	(29)			
Passifs financiers non évalués à la juste valeur	(217 972)			

Pour les instruments dérivés (contrats de change à terme et swap de taux d'intérêt), la technique d'évaluation utilisée est celle des comparables de marché. En effet, la juste valeur pour ces instruments repose sur les cotations des courtiers.

Pour les options de vente accordées à des détenteurs d'intérêts ne donnant pas le contrôle, la valeur est basée sur les termes contractuels en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

NOTE 10 DETTES FINANCIÈRES

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2014	Nouveaux	Entrée de périmètre	Remboursés	Transferts à moins d'un an	Ecart de change	30/06/2014
Part non courante							
Emprunts obligataires convertibles	16 499	86	-	-	184	-	16 769
Emprunts et leasing	61 671	137 890	-	(60 098)	(740)	-	138 724
Autres dettes financières	12 855	832	-	-	140	-	13 828
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total dette financière non courante	91 025	138 809	-	(60 098)	(416)	-	169 320
Part courante							
Emprunts obligataires convertibles	844	346	-	(718)	(184)	-	289
Emprunts et leasing	71 123	82 154	10 159	(97 817)	740	39	66 398
Autres dettes financières	212	286	-	(11)	(140)	119	466
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	49	-	-	(38)	-	(2)	10
Sous-total	72 228	82 786	10 159	(98 584)	416	157	67 163
Concours bancaires	29	177	69	(76)	-	(1)	198
Sous-total dette financière courante	72 257	82 963	10 228	(98 660)	416	157	67 361
Total dette financière brute	163 282	221 771	10 228	(158 758)	-	157	236 681
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 623	11 723	1	(1 635)	-	54	22 766
Total dette financière nette	150 659	210 048	10 228	(157 122)	-	102	213 915

La dette financière brute s'élève à 237 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 163 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Au 30 juin 2014, l'emprunt lié au crédit structuré s'élève à 140 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 101 millions d'euros concernant la Tranche A1 libellée en euros ;
- 39 millions d'euros concernant la Tranche A2 libellée en dollars (contre-valeur 54 millions de dollars).

Les deux tranches sont à échéance au 30 juin 2021.

Cette convention inclut également :

- Une tranche de 45 millions d'euros d'autorisations d'investissements dédiée à la croissance externe. Cette tranche est multidevises et utilisée à hauteur de 16 millions d'euros au 30 juin 2014 (contre-valeur 22 millions de dollars) ;
- Une tranche de 35 millions d'euros d'autorisations d'investissements (« Capex »), non utilisée au 30 juin 2014 ;
- Une tranche de 50 millions d'euros dédiée au financement d'une partie du besoin en fonds de roulement du Groupe, non utilisée au 30 juin 2014.

Les frais d'émission d'emprunt liés au réaménagement de la dette s'élèvent à 4 millions d'euros.

Par ailleurs, une ligne de crédit relais de 50 millions d'euros a été mise en place dans le cadre de l'acquisition de VEGETABLE JUICES INC. dans l'attente de la réalisation de l'augmentation de capital finalisée début juillet 2014. Ce crédit relais a été intégralement remboursé en date du 7 juillet 2014. Cette ligne de crédit relais explique la hausse de la dette nette au 30 juin 2014.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

10.1 Répartition de la dette par devises exprimée en euros

La dette répartie par devises se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	EUR	USD	CHF	Autres
Emprunts obligataires convertibles *	17 057	17 057	-	-	-
Emprunts et leasing*	205 121	147 813	56 759	47	503
Autres dettes financières	14 294	9 236	5 056	-	2
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	10	9	1	-	-
Sous-total	236 483	174 115	61 816	47	505
Concours bancaires	198	20	-	-	178
Total dette financière au 30 juin 2014	236 681	174 135	61 816	47	684
Total dette financière en % au 30 juin 2014		73,6%	26,1%	0,0%	0,3%
Total dette financière au 31 décembre 2013	163 282	113 237	37 414	10 447	2 185
Total dette financière en % au 31 décembre 2013		69,4%	22,9%	6,4%	1,3%

* Dont intérêts courus non échus

Les emprunts et leasing libellés en dollars correspondent principalement à la tranche A2 de la nouvelle convention de crédit structuré (39 millions d'euros) et le crédit d'acquisition (16 millions d'euros).

Les autres dettes libellées en dollars sont principalement des dettes envers les minoritaires de NATUREX DBS LLC (2 millions d'euros) et de CHILE BOTANICS S.A. (2 millions d'euros).

10.2 Répartition de la dette à taux fixe et taux variable

La répartition de la dette entre taux fixe et taux variable après couverture est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles *	17 057	17 057	-
Emprunts et leasing*	205 121	33 277	171 844
Autres dettes financières	14 294	14 294	-
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	10	10	-
Sous-total	236 483	64 639	171 844
Concours bancaires	198	-	198
Total dette financière au 30 juin 2014	236 681	64 639	172 042
Total dette financière en % au 30 juin 2014		27,3%	72,7%
Total dette financière au 31 décembre 2013	163 282	79 336	83 947
Total dette financière en % au 31 décembre 2013		48,6%	51,4%

* Dont les intérêts courus non échus

Les dettes financières, dans le cadre de la nouvelle convention du crédit structuré, sont intégralement à taux variable. Au 30 juin 2014, les taux variables de la nouvelle dette ont été en partie swappés à taux fixe. Le risque de taux est présenté en note 12.4.

NOTE 11 AVANTAGES DU PERSONNEL

Le principal plan de retraite du Groupe qui constitue un régime à prestations définies est celui de la filiale suisse, représentant 63% de l'engagement net du Groupe :

	Total		Régime suisse		Régime polonais		Régime italien		Autres régimes	
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013
<i>En milliers d'euros</i>										
Juste valeur des actifs du régime	(15 906)	(15 291)	(15 809)	(15 195)	-	-	-	-	(97)	(97)
Valeur actualisée des engagements	20 850	19 279	18 928	17 649	764	707	704	614	454	309
Déficit (excédent) du régime	4 944	3 988	3 119	2 454	764	707	704	614	356	212

La charge comptabilisée au 30 juin 2014 au titre des avantages au personnel s'élève à 0,5 million d'euros et représente la moitié de la charge annuelle prévisionnelle.

Les engagements du Groupe ont été évalués au 31 décembre 2013 avec l'aide d'actuaire indépendants. Compte tenu de la variation significative des taux d'actualisation entre le 31 décembre 2013 et le 30 juin 2014, le Groupe a réévalué ses engagements.

Les taux d'actualisation retenus au 30 juin 2014 sont les suivants :

	30/06/2014	31/12/2013
Taux d'actualisation (CHF)	2,05%	2,25%
Taux d'actualisation (EUR)	2,15%	3,00%
Taux d'actualisation (PLN)	3,35%	4,30%

NOTE 12 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques susceptibles d'impacter directement les états financiers du Groupe sont détaillés et valorisés ci-après.

- Risque de crédit ;
- Risque de liquidité ;
- Risque de change ;
- Risque de taux.

L'exposition aux risques à caractère non financiers est reprise dans le rapport d'activité du document de référence.

12.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente un risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Rapport financier semestriel

Exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

Ce risque est limité par plusieurs aspects, notamment le grand nombre de clients du Groupe. Ainsi, sur la période, les 10 premiers clients représentent 19% du chiffre d'affaires du Groupe, les 20 premiers : 27% et les 30 premiers : 32%, contre respectivement en 2013 : 20%, 28% et 33%.

12.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque de difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, par la mise en place d'une gestion de trésorerie Groupe quotidienne, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de difficultés qui porteraient atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Les échéances dans le cadre du crédit structuré mis en place le 3 juin 2014 se décomposent comme suit :

- Deux lignes principales à long terme :
 - Une ligne de crédit libellée en euros dite Tranche A1 d'un montant de 101 millions d'euros;
 - Une ligne de crédit libellée en dollars dite Tranche A2 d'un montant de 39 millions d'euros (contre-valeur 54 millions de dollars).
- des lignes d'autorisations à court terme :
 - Une tranche multidevise de 50 millions d'euros dédiée au financement d'une partie du besoin en fonds de roulement du Groupe, non utilisée au 30 juin 2014.
- des lignes d'investissements « Capex » :
 - Une tranche multidevise de 35 millions d'euros d'autorisations d'investissements (« Capex »), non utilisée au 30 juin 2014 ;
 - Une tranche multidevise de 45 millions d'euros d'autorisations d'investissements dédiée à la croissance externe. Cette tranche est utilisée à hauteur de 16 millions d'euros au 30 juin 2014 (contre-valeur 22 millions de dollars).

Une ligne de crédit relais de 50 millions d'euros a également été accordée dans le cadre de l'acquisition de VEGETABLE JUICES INC. et dans l'attente de la réalisation de l'augmentation de capital finalisée début juillet 2014. Ce crédit relais a été intégralement remboursé en date du 7 juillet 2014.

NATUREX INC dispose d'une autorisation à court terme de 7 millions de dollars, non utilisée au 30 juin 2014.

La convention de crédit, liant le Groupe aux prêteurs, comporte une clause relative au respect des covenants bancaires sur des bases semestrielles.

Les ratios financiers seront testés pour la première fois sur la base des comptes au 31 décembre 2014.

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur comptable	Flux de trésorerie actualisés attendus	Moins de 1 an	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	17 057	(18 956)	(767)	(18 188)	-
Emprunts et leasing	205 121	(184 178)	(64 769)	(74 275)	(45 134)
Autres emprunts et dettes financières	14 294	(12 544)	(451)	(10 228)	(1 865)
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	10	(10)	(10)		
Concours bancaires	198	(198)	(198)		
Fournisseurs et autres créiteurs	67 990	(67 990)	(67 990)		
Total au 30 juin 2014	304 671	(283 876)	(134 186)	(102 691)	(46 999)

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur comptable	Flux de trésorerie actualisés attendus	Moins de 1 an	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Dérivés passifs de taux d'intérêts au 30 juin 2014	1 253	(2 037)	(644)	(1 155)	(238)
Dérivés passifs de taux d'intérêts au 31 décembre 2013	1 353	(1 496)	(758)	(737)	-

12.3 Risque de change

Le Groupe NATUREX réalise une part significative de ses opérations en devises et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de ces devises. Depuis 2010, l'exposition aux devises est significativement modifiée en intégrant en sus du dollar (42% du chiffre d'affaires du Groupe est facturé en dollar), la livre sterling (6%) et le franc suisse (3%).

Ces trois devises ainsi que l'euro représentent 93% du chiffre d'affaires du Groupe.

Au 30 juin 2014, le Groupe dispose de dérivés de change (achat à terme de devises) sur le franc suisse.

12.4 Risque de taux

Au 30 juin 2014, le risque de taux porte principalement sur les emprunts à taux variable.

La politique du Groupe est de n'utiliser des instruments financiers dérivés que dans le seul but de couvrir ses flux financiers, ces instruments ne correspondent pas à des opérations spéculatives.

Le Groupe n'est pas exposé au-delà des montants détaillés ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013
Instruments à taux fixe		
Emprunts obligataires convertibles	17 057	17 343
Emprunts et leasing	1 419	(158)
Autres emprunts et dettes financières	14 294	13 067
Total avant couverture	32 771	30 252
Part des instruments à taux variables couverts	31 858	49 034
Total après couverture	64 629	79 286
Instruments à taux variable		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Emprunts et leasing	203 702	132 952
Autres emprunts et dettes financières	-	-
Total avant couverture	203 702	132 952
Couverture - SWAP de taux d'intérêts	(31 858)	(49 034)
Total après couverture	171 844	83 918

NOTE 13 CHARGES DE PERSONNEL

13.1 Effectifs

<i>Effectifs</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Total Amériques	375	277	249
Total Europe Afrique	1202	1169	1155
Total Asie Océanie	118	115	111
Total	1695	1561	1515

L'accroissement de l'effectif groupe par rapport au 31 décembre 2013 est principalement lié à l'intégration de l'effectif de VEGETABLE JUICES INC. qui compte 106 personnes dans son effectif au 30 juin 2014.

13.2 Stock-options

La valeur des options a été évaluée selon le modèle Black & Scholes et enregistrée selon la norme IFRS 2. La charge de la période s'élève à 0,3 million d'euros.

Pour tenir compte du détachement du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'augmentation de capital initiée le 4 juin 2014, les prix d'exercice des options de souscription d'actions attribuées dans le cadre des plans n°14, 15 et 16 ont été modifiés. Cette modification a pour effet d'augmenter la juste valeur totale des plans de souscription d'actions. La juste valeur de ces instruments a donc été révisée et une juste valeur marginale a été calculée à la date de modification du plan. La juste valeur marginale attribuée est comprise dans l'évaluation du montant comptabilisé pour services reçus sur la période.

Les différents plans de stock-options sont résumés dans le tableau suivant :

	Plan n°11	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14	Plan n°15	Plan n°16
Date d'assemblée	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010	08/06/2012	26/06/2013
Date du conseil d'administration	25/03/2008	13/03/2009	26/04/2010	15/04/2011	19/11/2012	04/12/2013
Type d'option	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Point de départ d'exercice des options	26/03/2011	14/03/2012	27/04/2013	16/04/2014	20/11/2015	05/12/2016
Date d'expiration	25/03/2014	13/03/2015	26/04/2015	15/04/2016	19/11/2017	04/12/2018
Prix de souscription initial	27,54	24,00	30,12	45,33	57,00	65,00
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'évaluation initiale	23,85	20,89	30,12	45,58	53,94	58,93
Taux sans risque initial	2,5%	2,2%	1,0%	2,1%	0,6%	0,5%
Volatilité initiale	33,6%	22,0%	17,0%	22,8%	30,7%	18,7%
Date du conseil d'administration ayant modifié le prix de souscription*				02/06/2014	02/06/2014	02/06/2014
Prix de souscription révisé				43,19	54,86	62,86
Juste valeur moyenne pondérée à la date de révision				65,19	65,19	65,19
Taux sans risque à la date de révision				0,6%	0,6%	0,6%
Volatilité à la date de révision				18,1%	18,1%	18,1%
Nombre total d'options attribuées :	47 362	53 650	52 150	57 094	64 480	46 250
<i>dont les mandataires sociaux</i>	33 000	33 000	26 000	26 000	14 000	14 000
<i>dont les salariés</i>	14 362	20 650	26 150	31 094	50 480	32 250
<i>dont 10 salariés ayant reçu les plus importantes enveloppes</i>	5 600	10 500	12 200	12 000	16 100	17 600
Nombre d'options souscrites ou caduques au 01/01/2014	44 966	29 628	23 280	22 503	1 728	-
Nombre d'options souscrites sur la période	2 396	19 712	5 190	-	-	-
Nombre d'options caduques sur la période	-	-	132	1 297	2 411	580
Options de souscription d'actions restantes au 30 juin 2014	-	4 310	23 548	33 294	60 341	45 670

* Modification du prix d'exercice des options de souscription d'actions attribuées dans le cadre des plans n°14, 15 et 16, eu égard au détachement du DPS dans le cadre de l'augmentation de capital.

NOTE 14 AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES NON COURANTES

Les autres charges non courantes se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
Restructurations	(42)	(204)
Stocks options	-	(146)
Croissance externe	(1 086)	(185)
Autres charges opérationnelles non courantes	(1 128)	(535)

Les charges de restructuration correspondent aux réorganisations dans le cadre de l'intégration de la société PEKTOWIN.

Les charges de croissances externes se rapportent principalement aux frais d'acquisitions de l'entité VEGETABLE JUICES INC.

NOTE 15 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Ventilation des impôts différés et exigibles du compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
Impôt exigible	(4 503)	(6 595)
Impôt différé	1 504	1 358
Impôt total	(2 999)	(5 237)

Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et théorique

<i>En milliers d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
Résultat net	7 489	10 137
Impôt comptabilisé	(2 999)	(5 237)
Résultat avant impôt	10 488	15 374
Impôt théorique	(3 496)	(5 129)
Impact des taux d'imposition locaux	647	292
Impact des déficits fiscaux non activés	(332)	(655)
Impact des différences permanentes	181	255
Impôt comptabilisé	(2 999)	(5 237)

Le taux d'imposition du Groupe sur la période est de 28,6 % contre 34,1 % au premier semestre 2013. Cette variation s'explique principalement par l'impact des différences des taux d'imposition locaux.

Les impôts différés actifs ont été reconnus compte tenu de leur recouvrabilité. Par manque de perspectives suffisantes à court terme, certains déficits n'ont pas fait l'objet d'une activation d'impôts différés. Les impôts différés actifs non reconnus et calculés à partir des taux d'impôts en vigueur à la date de clôture se situent principalement en Espagne pour un montant de 4,1 millions d'euros (NATUREX INDUSTRIAL SL) et en Pologne pour un montant de 1,1 million d'euros.

NOTE 16 GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers, du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

16.1 Gestion du capital

Actions ordinaires

Au 30 juin 2014, le capital social est composé de 7 870 549 actions contre 7 843 251 actions au 31 décembre 2013, toutes ayant une valeur nominale de 1,50€. Cette augmentation correspond à des levées de stock-options. Toutes les actions émises ont été entièrement libérées.

Le Groupe NATUREX a procédé à une augmentation de capital initiée le 4 juin 2014 avec une émission de 1 311 758 actions nouvelles, dont le règlement-livraison est intervenu le 3 juillet 2014, portant ainsi le nombre total d'actions composant le capital de NATUREX à 9 182 307 actions.

A cette occasion les actionnaires SGD, CARAVELLE et FINASUCRE ont exercé leurs droits préférentiels de souscription (DPS) et ont acquis respectivement 291 339 actions, 209 614 actions et 5 986 actions.

Messieurs Thierry LAMBERT et Stéphane DUCROUX ont également souscrit à titre irréductible à cette augmentation à hauteur de leurs droits préférentiels de souscription.

Le groupe constitué de FINASUCRE et SGD représente au jour du présent rapport 21,62% du capital de NATUREX SA et 28,15% de ses droits de vote.

Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend l'ensemble des écarts de change issus de la conversion des états financiers des activités à l'étranger et de la conversion des passifs désignés comme des investissements de la Société dans une filiale étrangère.

Actions propres

La réserve relative aux actions propres comprend le coût des actions de la Société détenues par le Groupe. Au 30 juin 2014, le Groupe détient 4 853 actions de la Société via le contrat de liquidité géré par un prestataire de service d'investissement.

16.2 Résultat dilué par action

	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
Résultat part du Groupe (en milliers d'euros)	7 475	10 121
Nombre d'actions moyen composant le capital	7 852 945	7 775 255
Résultat par action (en euros)	0,9518	1,3017
Nombre d'actions potentielles OCEANE	257 143	257 143
Nombre d'actions potentielles Stock options	167 163	157 688
Résultat dilué par action (en euros)	0,9416	1,2699

Au titre de l'exercice 2013, l'assemblée générale a approuvé le versement d'un dividende d'un montant de 0,10 euros par action en offrant le choix aux actionnaires de se voir verser tout ou partie du dividende en numéraire ou sous forme d'actions avec une décote de 10% par rapport au cours de référence de l'action.

En 2013, le dividende versé au titre de l'exercice 2012 était de 0,10 euros par action.

NOTE 17 PARTIES LIÉES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

17.1 Parties liées

Il n'existe pas de nouvelles transactions significatives avec les parties liées autres que celles mentionnées dans le document de référence 2013.

17.2 Engagements hors bilan

Engagements reçus	30/06/2014	31/12/2013
<i>En milliers d'euros</i>		
Engagements liés au financement du groupe		
Lignes de crédit disponibles	119 017	39 588
Engagements reçus au titre de l'augmentation de capital		
Engagement de souscription à titre irréductible et réductible	67 228	-
Engagements donnés	30/06/2014	31/12/2013
<i>En milliers d'euros</i>		
Engagements liés au financement du groupe		
Garanties des engagements des parties liées	4 393	4 351
Nantissement des titres et/ou fonds de commerce dans le cadre de la convention de crédit structuré	-	130 811
Engagements liés à l'activité du groupe		
Caution au profit des douanes	729	889
Caution au profit de fournisseurs	62	62
Engagement au profit de la Fondation Naturex	90	120

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2014

Période du 1er janvier au 30 juin 2014

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Naturex S.A, relatifs à la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 29 août 2014

KPMG S.A.

Jean Gatinaud

Lyon, le 29 août 2014

ERNST & YOUNG et Autres

Lionel Denjean

